

LE DEVOIR

VOL. XC - N° 78

MONTREAL, LE LUNDI 12 AVRIL 1999

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Flibusterie et mondialisation

La piraterie a le vent en poupe. L'Organisation maritime internationale (OMI), une agence spécialisée des Nations unies basée à Londres, songe sérieusement à élaborer un code mondial pour lutter contre les actes de flibusterie dont le nombre réel est largement supérieur aux 192 cas répertoriés l'an dernier.

Cargos détournés puis maquillés et remis en service sous un autre pavillon, cargaisons volées, équipages ligotés, jetés par dessus bord ou tués comme aux temps épiques de la grande flibuste: à l'heure de la mondialisation tous azimuts les pirates écument les océans à la barbe des experts maritimes du monde entier.

Propice à toutes les embuscades avec ses milliers d'îles et d'îlots qui servent d'abris aux forbans, la mer de Chine a remplacé la mer des Antilles comme quartier général des navires faisant claquer à tous vents, comme aux XVII^e et XVIII^e siècles, leurs drapeaux à tête de mort.

C'est d'ailleurs le nombre croissant des attaques de pirates le long des côtes de l'empire du Milieu qui a fait l'objet de toutes les attentions des pays asiatiques réunis à Singapour en février.

Ces pays ont appelé l'Organisation maritime internationale (OMI) à prendre au plus tôt des mesures pour endiguer une piraterie qui s'accompagne d'attaques de plus en plus violentes. Les délégations de Thaïlande, du Cambodge, d'Indonésie, de Malaisie, des Philippines, de Singapour, du Vietnam, et de Macao ont harponné Pékin pour son approche laxiste en matière de répression de la piraterie.

Le nombre de pirates chinois se chiffrait à 20 000, selon Lloyd's, le numéro un mondial des assurances du trafic maritime. Parmi eux des centaines d'officiers sur des hors-bords se lanceraient à l'abordage en uniforme militaire et mitraillette à la main. Ces pirates portant l'étoile rouge communiste, des soldats renégats sans doute, viendraient de certaines provinces échappant au contrôle de Pékin.

«Plusieurs provinces agissent comme de véritables entités indépendantes», rappelle d'ailleurs l'Institut international des études stratégiques de Londres.

Par une nuit noire de septembre 1995, l'Anna Sierra, enregistré à Chypre et transportant 13 000 tonnes de sucre (valeur: six millions de dollars) de Bangkok à Manille, avait été retrouvé «maquillé» avec de nouvelles immatriculations dans le port chinois de Beihai, dans la province de Guangxi près de la frontière du Vietnam. Les 23 membres d'équipage, abandonnés sur un radeau de fortune, furent sauvés par des pêcheurs vietnamiens.

Tous les naufragés n'ont pas autant de chance. En décembre, les 23 marins du *Cheung Son*, un cargo chargé de minerai de fer enregistré à Panama, furent massacrés et leurs corps jetés par-dessus bord. Six d'entre eux furent remontés dans les filets de pêcheurs chinois de Shantou, une ville portuaire de la province de Guangdong.

Il y a belle lurette que les lance-grenades ont remplacé les perroquets sur les épaules des boucaniers qui se déplacent en vedettes rapides.

«La croissance de l'audace et de la violence de ces crimes est évidente», rapporte-t-on au Bureau international maritime (BIM), organe de surveillance de la piraterie de la Chambre de commerce internationale basée à Paris.

Soixante-sept marins ont été tués l'an dernier même si les actes de piraterie sont passés de 247 en 1997 à 192 en 1998. Petite comparaison: il y a eu six détournements d'avions dans le monde l'an dernier et aucune victime.

Pékin jure tout faire pour mettre fin à ces actes de banditisme, mais les ports du sud de la Chine sont des havres pour les bateaux détournés et le pays le plus peuplé de la terre n'est toujours pas membre de l'Organisation maritime internationale.

Le Sud-Est asiatique est sans conteste la zone la plus chaude de la piraterie sans doute à cause de la crise financière ayant frappé les dragons et les tigres économiques de la région l'an dernier.

Les eaux territoriales de l'immense archipel indonésien sont également une zone à risques: elles enregistrent 30 % des actes de piraterie comptabilisées dans le monde.

Avec la menace de récession qui hante toute l'Asie, il y aura encore cette année de nombreux navires attaqués et transformés en «bateaux fantômes». L'Afrique occidentale, avec ses pirates se lançant à l'abordage de cargos en mouillage à l'aide surtout de machettes, et le canal de Panama dont le passage étroit permet toutes les attaques, sont aussi des zones à hauts risques.

Aucune région n'est en fait à l'abri des flibustiers armés de Kalachnikov et de M-16 et le BIM croit même que seulement un acte de piraterie sur trois dans le monde est répertorié. Cela est dû, explique le Bureau maritime international, à «l'attitude des différents pays, des propriétaires de bateaux et à la nature humaine».

On le voit, c'est toute la haute mer (plus de 70 % de la surface du globe) avec son grand ballet commercial orchestré par la libéralisation des marchandises qui est aujourd'hui le point de mire de tous les Barbe-Noire de la flibuste.

LES SPORTS

Les Expos s'inclinent
devant les Mets,
page B 5



LES ACTUALITÉS

La réforme électorale,
nouvelle priorité
de l'ADQ, page A 2

LES SPORTS

Hakkinen devance
Schumacher
au Brésil, page B 5



La Serbie céleste



STEFANO RELLANDINI REUTERS

Quelque 300 personnes, opposées aux frappes de l'OTAN en ex-Yugoslavie, ont manifesté hier devant la grille de la base militaire d'Aviano, en Italie.

Ottawa et la crise yougoslave

«Les libéraux ont peur du Parlement»

La tenue d'un débat sans vote ni questions frustre l'opposition

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

La tenue d'un débat sur le Kosovo, aujourd'hui, au Parlement fédéral ne satisfait en rien les partis d'opposition car le gouvernement ne permettra pas la tenue d'un vote sur la question ni d'interroger les ministres sur la position du Canada sur plusieurs enjeux importants.

Ce débat survient à un moment critique alors que la situation des réfugiés tient tout le monde en haleine, que les spéculations se multiplient autour de l'envoi de troupes terrestres, que la Russie montre sa nervosité et que l'OTAN se prépare, lors de son sommet de Washington à la fin avril, à débattre de la nature de son mandat futur. Vu l'importance de la situation, le premier ministre Jean Chrétien a d'ailleurs choisi d'écourter une visite officielle en Amérique Centrale pour y participer.

Étant donné le moment et la forme de débat choisis, on peut s'interroger sur l'influence réelle qu'aura le Parlement. Le débat démarrera vers 15h, à peu près en même

VOIR PAGE A 8: PARLEMENT

Le malentendu yougoslave

Pour l'historien Paul Garde, la Yougoslavie est un immense malentendu dont l'éclatement a commencé et s'achève au Kosovo

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

«**A**u moment où les frappes ont commencé, Milosevic avait déjà prévu le coup suivant: le nettoyage ethnique radical. L'OTAN, elle, n'avait prévu ni le coup de l'adversaire ni ce qu'elle ferait si Milosevic résistait. Pire, elle a annoncé publiquement et dans tous les pays qu'elle n'interviendrait jamais au sol. C'est le contraire de la dissuasion!»

Celui qui parle n'a rien d'un irrédutable combattant des maquis kosovars. C'est plutôt un universitaire de 73 ans qui fréquente les nations de l'ancienne Yougoslavie depuis 45 ans. Au 19^e jour de bombardements en Serbie, Paul Garde est toujours aussi désarmé devant l'incompréhension manifeste des pays occidentaux, et au premier titre de la France et des États-Unis, à l'égard du problème yougoslave. Une incompréhension qui tient selon lui à cette difficulté de discerner les nationalismes et leur dynamique propre.

Ce professeur de l'Université d'Aix-en-Provence n'a jamais cru à la Yougoslavie. Jeune universitaire passionné de langues slaves, il a choisi de s'y intéresser parce que ce pays était le seul de la région où l'on pouvait se rendre librement à l'époque. En débarquant à Ljubiana, à Zagreb et à Belgrade dès 1951, il a vite découvert que «les Sloènes ne s'intéressaient qu'à la Sloénie, les Croates à la Croatie et les Serbes à la Serbie. J'ai immédiatement compris que la Yougoslavie était un immense malentendu: qu'elle représentait pour les Sloènes la réunion de plusieurs peuples égaux alors qu'elle n'était pour les Serbes que l'équivalent de la grande Serbie».

Milosevic n'est pas d'abord un nationaliste, c'est un apparatchik communiste, un opportuniste, un réaliste»

On a beau être spécialiste, les déportations massives qui se sont produites depuis deux semaines l'ont surpris. «J'ai été surpris par leur ampleur, leur caractère méthodique et leur organisation. Il y a bien sûr la violence balkanique traditionnelle. Mais il y a plus. En 1937, un académicien serbe a écrit un livre intitulé De l'exclusion des Albanais dans lequel il disait: si Hitler se débarrasse des juifs, si Staline déporte des peuples entiers, les Serbes doivent faire la même

VOIR PAGE A 8: MALENTENDU

■ Autres informations en page A 5

À vos marques, prêts... Louez!

Trouvera? Trouvera pas? La baisse constante du taux d'occupation des logements montréalais combinée à une économie qui reprend de la vigueur a engendré cette année une course effrénée pour la signature des baux du 1^{er} juillet. Pendant que les propriétaires se frottent les mains, les locataires, eux, s'arrachent les cheveux...

JUDITH LACHAPPELLE
LE DEVOIR

La chasse est ouverte pour les locataires qui émigreront le 1^{er} juillet. Cette semaine, on les verra encore arpenter les rues, carnet dans une main, journal dans l'autre, un stylo entre les dents, cellulaire en poche pour les plus branchés, poignée de 25 ¢ pour les moins chanceux, et, dans les yeux, un mélange de détermination et d'angoisse pour trouver LA perle rare. L'appartement de rêve, ensoleillé, décoré de boiseries d'époque et de vitraux, équipé d'une entrée laveuse-sécheuse, d'une baignoire à pattes, d'une terrasse fleurie et d'un stationnement privé, à deux pas d'une épicerie, d'un club vidéo et du métro, le tout dans un quartier sécuritaire et, bien sûr, pas trop cher...

Sauf que cette année, les propriétaires se frottent les mains pendant que les locataires s'arrachent les cheveux. L'impression ressentie par plusieurs est en train de se transformer en certitude: la chasse au trésor est particulièrement féroce cette année. Sans parler encore de rareté ou de pénurie de logements, on s'entend pour dire

Cette année, les propriétaires se frottent les mains et les locataires s'arrachent les cheveux

VOIR PAGE A 8: LOYERS

Les démunis montent aux barricades

Ottawa est sommé de condamner la discrimination dont les pauvres sont l'objet

La discrimination a plus d'un visage. Après les femmes, les personnes handicapées et les minorités raciales, c'est au tour des démunis de monter aux barricades et de demander au fédéral qu'il interdise formellement la discrimination à leur endroit. Des parlementaires ont pris leur cause à cœur et espèrent approcher de leur but demain, lors d'un vote sur la question. Un débat délicat où le Québec sert de modèle.

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Aux yeux de tous, la pauvreté est synonyme de fins de mois difficiles et de paniers d'épicerie dé garnis. Moins connus cependant sont ces affronts subtils que les démunis subissent à la banque, dans certains commerces ou dans les tribunes téléphoniques de plusieurs stations de radio. Le Parlement fédéral doit se prononcer, demain, sur un projet qui interdirait, en vertu de la Loi fédérale sur les droits de la personne, cette discrimination sur la base

de la condition sociale.

«Les personnes pauvres veulent entendre leur gouvernement dire qu'il est inacceptable de faire preuve de discrimination à leur endroit. Modifier la loi serait efficace à cet égard», note Lorri Rektor, directrice générale de l'Organisation nationale anti-pauvreté. «Nos membres veulent qu'on reconnaisse l'existence de cette discrimination car ils disent ressentir, depuis quelques années, une plus grande intolérance à leur endroit.»

Plusieurs groupes comme le sien veulent depuis des années que le fédéral imite huit provinces qui ont déjà, à di-

vers degrés, condamné explicitement la discrimination dont les démunis sont l'objet. Ils demandent pour cela qu'il modifie la Loi fédérale sur les droits de la personne pour faire de la condition sociale un motif illicite de discrimination. Cette disposition s'appliquerait au gouvernement fédéral et aux entreprises relevant de sa compétence, comme les banques, les compagnies de téléphone et de télécommunications.

Cela peut-il faire une différence? Les promoteurs de cette idée en sont persuadés. Ils citent souvent en exemple le cas d'une personne démunie qui se verrait refuser l'accès à certains services bancaires sur la base de sa condition sociale plutôt que sur la base de sa situation personnelle. Selon eux, cette personne aurait enfin un recours précis.

D'autres, comme Mme Rektor et la députée conserva-

VOIR PAGE A 8: DÉMUNIS

■ À lire en page A 3: Les citoyens de Villeray réclament plus de logements sociaux

MÉTÉO

Montréal
Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: 8 Min: -2

Détails, page A 4

INDEX

Annonces A 4
Avis publics B 3
Culture B 8
Économie A 2
Éditorial A 6
Entrevue B 1

Le monde A 5
Les sports B 5
Mots croisés A 4
Planète B 4
Religions B 6
Télévision B 7

www.ledevoir.com



• LES ACTUALITÉS •

Le Canada serait de moins en moins accueillant envers les réfugiés

L'Association des avocats en droit de l'immigration crée un comité pour étudier le cas des réfugiés expulsés vers les États-Unis

Les massacres et les images de guerre à la télévision passent, les réfugiés aussi? C'est la question que l'on peut se poser à la lumière du durcissement de la position du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration envers les demandeurs du statut de réfugié originaires de pays qui se retrouvent un peu moins à l'avant-plan de l'actualité, mais dont les nouvelles éparses ne sont pourtant pas moins mauvaises.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Les avocats et les organismes qui se portent à la défense des réfugiés s'inquiètent de plus en plus de l'intransigeance de Citoyenneté et Immigration Canada envers les Algériens, les Afghans, les Rwandais, les Zaïrois et les Burundais.

Au fil des ans et des sanglants affrontements dans ces pays, le Canada avait décrété un moratoire pour ces pays et n'y expulsait plus aucun demandeur du statut de réfugié, qu'il lui soit accordé ou pas. Seulement, comme le relevait *Le Devoir* le 18 mars dernier, le Canada, s'il n'expulse pas ces gens dans leur pays d'origine, les renvoie aux États-Unis dès lors qu'ils y sont admissibles et qu'ils y ont transité. Depuis la publication de cet article mettant en scène deux athlètes handicapés algériens sur le point d'être expulsés aux États-Unis, trois autres cas semblables, avec expulsion

probable d'ici la fin d'avril, nous ont été soumis.

Au courant du problème, l'Association des avocats en droit de l'immigration y est très sensible et a mis sur pied un comité spécial pour étudier cette situation précise. «*Le Canada fait indirectement ce qu'il ne fait pas directement*», se plaint le président de l'Association, M^e Hugues Langlais. «*En principe, le moratoire est toujours en vigueur, mais nos contacts avec le sous-ministre ne nous rassurent absolument pas.*»

Mais y a-t-il ou non moratoire? «*Il n'y a pas de moratoire, ça n'existe plus dans notre vocabulaire. La ministre a banni ce mot-là depuis un bon bout de temps*», commence Richard Saint-Louis, directeur des communications au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. «*C'est la ministre qui décide de suspendre les renvois. Dans le cas de l'Algérie, c'est inchangé, il n'y a pas de renvoi dans ce pays.*»

Par contre, poursuit M. Saint-Louis, en vertu du traité de «réciprocité» entre les États-Unis et le Canada, les demandeurs du statut de réfugiés refusés ici peuvent être expulsés chez les voisins américains. «*On a actuellement quelques cas que l'on peut renvoyer aux États-Unis. Dans ces cas-là, c'est clair qu'on peut renvoyer aux États-Unis, s'ils ont été légalement admis en territoire américain et si les Américains ont été informés de notre intention d'appliquer le traité de réciprocité.*»

Une affaire de visas

Or, comme le rappelle M^e Denis Girard, spécialisé en droit de l'immigration, le Canada n'est pas très généreux de ses visas et les Algériens qui arrivent ici ont presque tous d'abord obtenu un visa américain.

Vrai? «*Il faudrait demander aux Américains pourquoi ils donnent des visas*», répond M. Saint-Louis, du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. «*On en émet des visas, mais évidemment, comme les services sont très limités en Algérie, c'est l'ambassade du Canada à Paris, où on a aussi des services limités, qui traite les demandes de ressortissants algériens.*»

N'ayant dans certains cas passé que quelques heures aux États-Unis, les Algériens ou les Zaïrois, par exemple, peuvent donc y être renvoyés, ce qui

pose deux problèmes, selon Rivka Augenfeld, présidente de la table de concertation de Montréal pour les réfugiés: d'une part, les conditions de détention y sont pénibles et, d'autre part, les États-Unis, eux, n'excluent pas le renvoi en Algérie, par exemple. «*Amnistie Internationale, de même que Human Rights Watch, n'ont de cesse de blâmer les Américains parce qu'ils bafouent les droits humains de leurs détenus*», rappelle-t-elle.

L'idée n'est pas, précise-t-elle, d'ouvrir toutes grandes nos frontières à tous les pays, mais de reconnaître les situations particulièrement difficiles de certains ressortissants. «*Si le Canada a décidé de suspendre les renvois, il est totalement inacceptable qu'il transmette cette responsabilité à un autre pays. Si l'idée est d'envoyer un message clair dans ces pays et de les décourager toute personne qui aurait envie de venir se réfugier au Canada, il est de même très injuste que les personnes déjà sur notre territoire doivent en payer la note.*»

Au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, on soutient que le renvoi aux États-Unis de ressortissants des cinq pays cités plus haut n'est absolument pas nouveau. On nous avait promis de nous soumettre le nombre de personnes qui ont connu ce sort, mais on ne nous a finalement pas rappelé à ce sujet.

L'ADQ donne priorité à la réforme électorale

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Trois-Rivières — L'Action démocratique du Québec (ADQ) s'attaquera en priorité à une réforme majeure de la démocratie québécoise.

«*Le gouvernement du Parti québécois n'est plus un facteur de progrès démocratique*», a soutenu hier le chef du parti, Mario Dumont, lors d'une réunion du conseil général de l'ADQ où les 200 délégués ont adopté un vaste projet de réforme électorale et démocratique.

Dès cette semaine, M. Dumont, seul député élu de l'ADQ, saisira l'Assemblée nationale de l'urgence de cette réforme.

L'ADQ vise notamment à instaurer un mode de représentation proportionnelle pour l'élection à l'Assemblée nationale, afin d'éviter les distorsions nées de l'élection du 30 novembre dernier dans la composition de la Chambre.

Le 30 novembre dernier, le Parti québécois a pris la majorité des sièges de l'Assemblée nationale, soit 76 sur 125, avec seulement 42 % des voix; les libéraux récoltaient 48 députés avec 43 % des suffrages, et l'ADQ un seul, malgré l'appui de 12 % des électeurs.

«*La volonté exprimée par les électeurs doit être la règle la plus absolue pour l'allocation des sièges entre les partis politiques à l'Assemblée nationale*», précise-t-on dans le programme adopté par l'Action démocratique en fin de semaine.

Le parti dirigé par M. Dumont prône également l'élection du pre-

mier ministre au suffrage universel, des élections à date fixe et l'octroi du vote aux citoyens à partir de l'âge de 16 ans.

Comité des sages

L'ADQ veut également que le débat sur la réforme électorale ne soit pas uniquement mené par les députés mais devienne un débat public animé par tous les citoyens.

C'est pourquoi on propose la création d'un comité de sages pour étudier toute la question de la démocratie électorale, de même qu'un Office des électeurs pour conseiller l'Assemblée nationale sur l'amélioration de la démocratie québécoise.

Les adhérents ont reçu pour leur projet l'appui d'André Larocque, un ancien conseiller de René Lévesque et ex-sous-ministre de la Réforme électorale. M. Larocque, qui enseigne au niveau universitaire, a signalé que la démocratie québécoise est en réalité une «*dictature électorale du premier ministre*».

«*La quasi-totalité du pouvoir exécutif et législatif est concentrée au bureau du premier ministre*», a déploré M. Larocque. Le mode de scrutin en vigueur au Québec et au Canada est «*vétuste et désuet, ne donne pas au vote de chaque citoyen une valeur égale et multiplie les électeurs perdants*», a-t-il dit.

M. Larocque a rappelé que le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, ne gouverne qu'avec l'appui de 42 % de la population. A Ottawa, la situation est pire encore puisque le premier ministre Jean Chrétien n'a reçu l'appui que de 38 % des électeurs.

Le directeur général des élections, Jacques Girard, est décédé

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le directeur général des élections du Québec, Jacques Girard, est décédé samedi, des suites d'un cancer. Il était âgé de 41 ans.

Avocat de formation, M. Girard combattait un cancer depuis quelques mois. Il avait été nommé directeur général des élections du Québec le 19 juin dernier, et était entré en fonctions officiellement le 13 juillet, succédant à Pierre F. Côté.

Jacques Girard a été, de 1991 à 1992, directeur de la planification stratégique, et des services internationaux à Elections Canada. Puis, entre 1992 et 1998, il avait occupé au sein de cet organisme les postes de directeur des services juridiques et de registraire des partis politiques.

Le premier ministre Lucien Bouchard a tenu à exprimer sa tristesse en apprenant son décès. «*Le Québec perd prématurément un homme de talent, un avocat hors pair qui avait su très jeune se distinguer comme étant l'un des meilleurs de sa génération*», a-t-il dit, par voie de communiqué.

Son aptitude à être à l'écoute, son sens des responsabilités et de l'organisation ont fait de Jacques Girard un expert d'une grande aptitude dans l'organisation des scrutins, a tenu à rappeler M. Bouchard.

Sur la scène internationale, M. Girard avait été, en 1990-1991, chef de la mission d'observation de l'Organisation des États américains à l'occasion des élections présidentielles en Haïti.

Entre 1986 et 1988, il avait agi comme assistant administratif du sous-ministre adjoint à la législation au ministère du Revenu du Québec.

Les banques rencontrent Paul Martin

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Les dirigeants des grandes banques canadiennes auront de quoi discuter, aujourd'hui, alors qu'ils rencontrent le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, pour la première fois depuis son refus opposé aux deux importants projets de fusion.

Au menu, évidemment, se trouve l'avenir des banques. Coincées dans la tourmente des fusions internationales, la haute finance ne souhaite qu'une chose: que M. Martin assouplisse les règles du jeu afin d'éviter que les banques ne s'affaiblissent devant la croissance de leurs concurrents mondiaux.

«*Elles passeront les 10 ou 20 prochaines années à procéder à des mises à pied, ce qui ferait du tort à l'économie canadienne*», croit Michael Ancell, de la firme de courtage américaine Edward Jones, à Saint-Louis, au Missouri. Le plus grand danger qui guette les institutions, selon lui, c'est le manque de capitaux ou d'envergure mondiale pour tenir tête aux géants américains.

L'enfer est bleu, le ciel est rouge.



CAMRY
359 \$
0\$ comptant
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
• Climatiseur
• Transmission automatique
• Groupe électrique

TERCEL
4 portes
209 \$
0\$ comptant
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
• Direction assistée
• 5 vitesses à surmultipliée
• Banquette rabattable (60/40)

COROLLA
239 \$
0\$ comptant
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
• Radiocassette AM/FM
• Coussins gonflables
• Moteur 120 ch, 16 soupapes

OU

Financement à l'achat

2,8%
48 mois

**TERCEL • COROLLA • CAMRY
AVALON • RAV4 • TACOMA • PASEO**

CRÉDIT TOYOTA

Programmes de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurances et taxes en sus. *Offre valable sur les modèles Camry BG22KP-BA neufs en inventaire. Premier versement de 413,62 \$ et dépôt de garantie de 425 \$ exigibles au moment de la livraison. **Offre valable sur les modèles Tercel BC53LM-BA neufs en inventaire. Premier versement de 241,18 \$ et dépôt de garantie de 250 \$ exigibles au moment de la livraison. ***Offre valable sur les modèles Corolla BR12EM-AA neufs en inventaire. Premier versement de 275,30 \$ et dépôt de garantie de 300 \$ exigibles au moment de la livraison. Franchises de 96 000 km sur les trois modèles. Frais de 7 \$ (Tercel et Corolla), 10 \$ (Camry) du kilomètre excédentaire. Offres d'une durée limitée. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



TOYOTA

VIVEZ L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ



BOUCHERVILLE
Toyota Duval
655-2350
BROSSARD
Brossard Toyota
445-0577
CANDIAC
Candiac Toyota
659-6511
CHAMBLY
Chamblé Toyota
658-4334

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200
GATINEAU
Toyota Gatineau
568-0066
HULL
Vila Toyota
776-0977
ÎLE PERROT
Île Perrot Toyota
453-2510

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449
LACHINE
Spinelli Lexus Toyota
634-7171
LACHUTE
Lachute Toyota
962-6662
LAVAL
Chomédry Toyota
687-2634

LAVAL
Vimont Lexus Toyota
668-2710
LONGUEUIL
Longueuil Toyota
674-7474
MONT-LAURIER
Lexus Toyota Gabriel
748-7777
MONTREAL
Alix Toyota
376-9191

MONTREAL
Chassé Toyota
527-3411
MONTREAL
Houle Toyota
351-5010
MONTREAL
Lexus Toyota Gabriel
748-7777
MONTREAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTREAL
Toyota Pie IX
329-0909
POINTE-CLAIRE
Fairview Toyota
694-1510
REPERTIGNY
Repertigny Toyota
581-3540
ST-EUSTACHE
Toyota St-Eustache
473-1872

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191
ST-JEAN
Déry Toyota
359-9000
ST-JEROME
Toyota St-Jérôme
438-1255
ST-LEONARD
St-Leonard Toyota
252-1373

STE-AGATHE
Toyota A
Ste-Agathe
326-1044
STE-THERESE
Blainville Toyota
439-3685
SHAWINIGAN
Mauricio Toyota
539-8393

SOREL
Automobile
Pierre Lefebvre
742-4596
TERREBONNE
Automobiles
L.G. Lévesque
471-4117
THURSO
Auger & Frères
985-2218

TROIS-RIVIERES
Trois-Rivières Toyota
374-5323
VALLEYFIELD
G. Couillard
Automobiles
373-0850
VERDUN
Woodland Toyota
761-3444



www.toyota.ca

• LES ACTUALITÉS •

Le Barreau appuie une hausse des salaires des juges

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les juges ne sont pas des fonctionnaires, ne doivent jamais être assujettis à des décisions d'ordre politique et, à aucun moment, ils ne peuvent se retrouver ou se placer dans un processus de négociation avec l'État.

Au moment où le Parlement est appelé à se pencher sur la rémunération des 270 magistrats répartis dans 34 palais de justice aux quatre coins du Québec, l'Association du Barreau canadien (division du Québec) et le Barreau du Québec s'entendent sur la nécessité d'accorder une augmentation salariale aux juges en conformité avec les recommandations de la Commission Bisson remises au gouvernement le 4 août 1998.

Ce comité indépendant, présidé par M^{re} Claude Bisson, créé pour se conformer à un jugement de la Cour suprême rendu le 18 septembre 1997 sur la rémunération des juges de la Cour provinciale et des cours municipales, a finalement mené à l'adoption, le 18 décembre 1997, de la Loi concernant la rémunération des juges.

Les principales recommandations de son rapport touchant les salaires proposent que le traitement annuel des juges de la Cour du Québec soit haussé à 132 000 \$, rétroactif au 1^{er} juillet 1998, à 134 640 \$ à compter du 1^{er} juillet 1999 et à 137 333 \$ en l'an 2000.

Présentement, le salaire des juges est en moyenne de 113 000 \$ par année, comparativement aux 175 000 \$ payés aux magistrats de la Cour supérieure du Québec nommés par le gouvernement fédéral.

Ces augmentations suggérées, en période de négociations intensives entre le gouvernement et les 400 000 employés de l'État, sont loin de faire l'unanimité.

A l'Union des municipalités régionales de comté, par exemple, on estime que des hausses salariales vont de 29 à 54 % sont inacceptables d'autant plus que les municipalités ont été forcées de réduire leur masse salariale de 6 % au cours des derniers mois.

Pourtant, souligne une analyse de l'Association du barreau canadien, une foule d'autres considérations militent en faveur d'une augmentation de la rémunération des juges.

L'argument le plus utilisé et qui est rappelé avec prudence dans le document pour ne pas vexer les juges des cours provinciale et municipales, est celui voulant que «dans la situation actuelle, la Cour du Québec n'est pas en mesure d'attirer des candidats à l'expérience professionnelle diversifiée puisqu'elle se voit privée d'une forte proportion de candidats du secteur privé qui lui préfèrent la Cour supérieure».

«Ne nous privons pas d'un bassin potentiel de candidats issus du secteur privé, a expliqué le président de l'Association du Barreau canadien (division Québec), M^{re} Pierre Gagnon, même si depuis plusieurs années on en trouve d'excellents dans le milieu universitaire ou dans la fonction publique».

«Ca n'enlève rien à ceux qui sont là, a-t-il poursuivi, mais il faut redynamiser notre capacité d'aller chercher des bons candidats dans le secteur privé».

L'autre argument veut que les juges ne doivent d'aucune façon être assimilés aux plus hauts fonctionnaires qui, exception faite des présidents des sociétés d'État, reçoivent un salaire de 131 616 \$.

Mille carré doré

200 personnes s'opposent à la construction d'un hôtel

La Société pour la sauvegarde de la rue Sherbrooke tient sa première réunion

Un groupe de citoyens, secondé par l'organisme Héritage Montréal, s'oppose fermement à la construction d'un hôtel de 24 étages, à l'ouest du centre-ville. L'hôtel Tat's serait érigé dans le Mille carré doré, ce quartier huppé où le plan d'urbanisme de la ville ne permet pas l'érection d'édifice de plus de dix étages. La toute nouvelle Société pour la sauvegarde de la rue Sherbrooke encourage les citoyens à tout mettre en œuvre pour bloquer ce projet.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Quelque 200 personnes assistaient hier à la première réunion publique de la Société pour la sauvegarde de la rue Sherbrooke, qui se tenait à l'église Saint-James Apôtre, à l'angle des rues Bishop et Sherbrooke.

Le but de la Société est d'organiser la résistance à l'érection de l'hôtel Tat's, de 24 étages, rues Simpson et Sherbrooke, dans le «mille carré doré» ce quartier huppé du centre-ville de Montréal. La Société réclame le respect du plan d'urbanisme de Montréal, et le droit des citoyens à s'exprimer sur de tels projets. L'hôtel serait construit sur les ruines de l'église unitarienne du Messie, détruite par un incendie en 1987.

Or, dans cette région, le plan d'urbanisme de la ville de Montréal, adopté en 1992, ne permet pas l'érection d'édifices de plus de 10 étages. Le projet, qui prendrait place au pied de la montagne, déroge également aux prescriptions concernant la densité d'un édifice. La société estime que le terrain est beaucoup trop étroit pour l'envergure du projet. Enfin, la construction de cet hôtel nécessiterait un changement de

zonage dans un quartier résidentiel. Selon les résidents, l'érection de l'hôtel nuirait à l'ensoleillement du quartier, ainsi qu'à la vue que les résidents détiennent sur le mont Royal, en plus d'encombrer la circulation de la rue Simpson. La construction de l'hôtel aurait également pour conséquence la destruction de la maison Daniel Ford, construite en 1890.

Commentaires

Pierre-André Ouimet, président de la Société, exhortait hier les participants, ainsi que tous les Montréalais, à envoyer leurs commentaires sur ce projet, commentaires qui seront acheminés au greffier de la ville de Montréal, avant le 20 avril, date à laquelle une décision sera prise par le comité exécutif de la ville.

La Société encourage donc les citoyens à lui faire parvenir ces commentaires au 1522, Sherbrooke Est, bureau 6, H3G 1L3, ainsi qu'à faire valoir leur point de vue dans les médias.

Les organisateurs de la réunion d'hier ont expliqué que la ville ne détenait pas de «mécanismes» clairs, établissant la procédure en matière de dérogation au plan d'urbanisme.

Cri d'alarme contre la pauvreté

Des citoyens de Villeray réclament plus de logements sociaux

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Près de 300 citoyens du quartier Villeray (60 500 citoyens), où environ 12 000 personnes vivent seules tandis que 9000 sont affectées par des dépenses de loyer dépassant 50 % de leurs revenus, ont pris connaissance hier du dossier noir du logement et de la pauvreté dans leur petite patrie.

L'assemblée a massivement donné son accord aux revendications que lui suggéraient d'approuver les seize organismes formant le Conseil communautaire Solidarités Villeray: que les gouvernements en viennent à un vaste chantier de logement social — le but est d'obtenir 8000 logements sociaux en un an au Québec, dont la moitié dans la catégorie HLM; qu'on porte le salaire minimum à 8,50 \$ l'heure; que l'on supprime la coupure de 108 \$ d'allocation sociale à toute personne qui partage son logement et, surtout, que chaque personne au Québec puisse compter, pour ses besoins essentiels, sur un revenu minimum garanti par un barème plancher dans la loi.

Ce cri d'alarme répercuté par autant de groupes se fonde sur une analyse du dernier recensement (1996). Il fut ponctué hier de multiples sarcasmes sur le «plus beau pays» qui permet ainsi que se détériorent les conditions de vie d'un si grand nombre de ses citoyens. Une mise en scène rappelant l'agitprop a aussi porté sur les vicissitudes vécues par ceux qui touchent l'appauvrissement et le manque d'emploi. Un employé de comptoir alimentaire a même témoigné de la déchéance qu'il a connue, après avoir été cadre dans une société qui a procédé à des mises à pied; une mère subvenant seule aux besoins de sa famille a fait de même.

Michel Chartrand de la partie

L'octogénaire encore vert qu'est Michel Chartrand a consacré près de 45 minutes à exposer son programme de revenu de citoyenneté «universel et inconditionnel» et

à fustiger les «maudits menteurs» qui prétendent qu'il n'y a pas de richesse au Québec, alors que la Caisse de dépôt et placement représente 62 milliards, les Caisses populaires 88 milliards etc. Truffé d'anecdotes et de coups de gueule contre les élus gagnés au néolibéralisme, son exposé a souvent provoqué les rires ou les huées, suivant le cas. Chartrand, qui avait commencé par citer Vigneault («et les humains sont de ma race») convoque l'auditoire à changer la situation: «n'attendez pas après les députés, ce sont des pouilleux».

Villeray est un quartier multiculturel. Hier dans l'église qui fait face au centre où se tenait le rassemblement, rue Lajeunesse, la messe a été dite en français, en espagnol, en tamoul et en anglais, avec des passages en créole et en italien, selon un responsable de la pastorale sociale présent aux débats. 77 % des ménages du quartier sont locataires alors que la moyenne québécoise n'atteint pas 45 %. Un logement sur 10 a besoin de réparations majeures, 486 ménages sont dans l'attente d'un HLM et, selon les données rappelées hier, sept des 10 écoles de ce quartier ont le statut d'école défavorisée. Dans Villeray, une personne sur six est inscrite à l'aide sociale.

Que faire dans un contexte aussi peu stimulant? Deux des animateurs, André Trépanier (Association des locataires) et Denise Lacombe (Bureau de ressources des assistés sociaux) ont épluché l'abécédaire du portrait de la pauvreté à Villeray où «nous sommes tannés d'être pris pour des poissons». Au terme Ottawa, on lit: «dit que c'est la faute à Québec» si la situation ne s'améliore pas. Quand on prononce Québec c'est pour ajouter «dit que c'est la faute du fédéral». L'humour est au rendez-vous mais le plus souvent la dénonciation tombe drue comme à Inégalités: Bell Canada dont l'un des principaux édifices est dans Villeray, annonce des coupures de postes, mais le p.-d.g. Monty «empoche 17 millions par an en salaire et autres avantages».

Les participants ont trouvé insuffisant le programme québécois Accès Logis qui ne donnerait que 16 logements sociaux de plus à un quartier aux besoins criants.

Les Jeux de Montréal



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LA CLÔTURE des XXII^e Jeux de Montréal a donné lieu hier au Centre Claude-Robillard à l'attribution de 22 trophées touchant autant de disciplines auxquelles s'étaient inscrits quelque 5000 garçons et filles de six à 12 ans. On reconnaît sur la photo le maire Pierre Bourque et la directrice du service des sports et loisirs, Stella Guy, alors que (de gauche à droite) Lupita Lopez remporte le prix de l'esprit sportif et Marie-Andrée Mendez-Campeau (centre) reçoit le trophée Jean-Dupire, emblème des Jeux et que David Lefebvre se voit attribuer le trophée Jean-Émond. À l'arrière, le jeune champion plongeur des derniers Jeux du Commonwealth, Alexandre Despatie. Ce sont les athlètes du quartier Ahuntsic-Cartierville qui se sont classés en tête et qui furent récompensés par le trophée Jean-Dupire. Le peloton du Plateau-Mont-Royal-Centre-Sud est retourné dans son quartier avec le drapeau des jeux.

soirée

relations

LE SUICIDE, UN DÉFI DE SOCIÉTÉ?

Les statistiques gracieusement publiées durant la semaine de prévention du suicide ont-elles aidé la population québécoise à comprendre le phénomène du suicide sous toutes ses dimensions? L'ont-elles outillée en matière de prévention? Une réflexion sociologique, philosophique et psychologique sur le suicide s'impose. Trois panelistes nous proposent leurs analyses.

M. Marc Chabot, essayiste philosophe, professeur au département de philosophie du Cégep François-Xavier-Garneau. Il est l'auteur de plusieurs publications dont «En finir avec soi».

Mme Francine Gratton, sociologue, professeure au département des sciences infirmières à l'Université de Montréal. Elle est l'auteur du livre intitulé: «Les suicides d'être de jeunes Québécois».

M. Michel Tousignant, professeur au département de psychologie de l'UQAM, membre du Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie.

LE LUNDI 12 AVRIL 1999, DE 19h30 À 22h00
à la Maison Bellarmin (métro Jarry ou de Castelnau)
25 Jarry Ouest, Montréal H2P 1S6 – Téléphone (514) 387-2541
Contribution volontaire: 5,00 \$

Système d'écoute pour malentendants : ayez un baladeur avec bande FM.

LES SOIRÉES RELATIONS SONT ORGANISÉES PAR LE CENTRE JUSTICE ET FOI.

À lire dans le numéro de mai de la revue Relations :
VIEILLIR: LA QUESTION DU SENS À TOUS LES ÂGES

ONZE VOLS ALLER-RETOUR AVEC L'ABITIBI : L'ÉQUATION EST SIMPLE.



Pour une destination donnée, le choix augmente en proportion du nombre de vols. Onze fois

par jour, nous faisons l'aller-retour vers l'Abitibi. Cinq vers Rouyn-Noranda, et six vers Val-d'Or.

Plus que tout autre transporteur aérien. Et le plus d'envolées sans escale.

Parce que, comme vous, nous apprécions l'embarras du choix!



airNova
airAlliance

Val-d'Or : 7 h 30 8 h 25 11 h 14 h 10 17 h 30 18 h 50 TOUS SANS ESCALE
Rouyn-Noranda : 7 h 15 (sans escale) 11 h 14 h 10 18 h 15 (sans escale) 19 h 30 (sans escale)

LES ACTUALITÉS

COLLOQUES ET CONFÉRENCES

BERTOLT BRECHT: UN THÉÂTRE POUR CHANGER LE MONDE

Salle Brébeuf
Le 12 avril
Madeleine Préclaire : 342-9342
poste 412

Marion Moamai nous rappelle que Bertolt Brecht, surtout connu comme auteur dramatique et comme théoricien du théâtre, a cherché à faire voir aux spectateurs qu'il est possible de maîtriser leur destin et de transformer le monde. Il reste un témoin lucide et critique des événements qui marquent la première moitié du XX^e siècle.

LES TROUBLES DE L'ALIMENTATION CHEZ LES JEUNES ENFANTS

Hôpital de Montréal pour enfants
Le 13 avril
info : 934-4307

Parents et futurs parents sont invités à assister à une présentation offerte par des professionnels en nutrition clinique pédiatrique. Évolution normale dans l'alimentation des jeunes enfants, problèmes alimentaires, difficultés rencontrées lors des repas et solutions: tout y passe.

Présentation en français suivie d'une présentation en anglais. Entrée libre.

MANDALAS: DU CERCLE SACRÉ À LA VIE

Centre Saint-Pierre
Le 13 avril
Ginette Lefebvre : 524-3561
poste 401

Le cercle sacré est perçu par certains, depuis des millénaires, comme un outil d'éveil de la conscience. Au fil des époques et des cultures il a pris différentes formes: mandalas tibétains, rosaces, roues de méditation amérindiennes. Andrée Charron explique comment il peut aider l'individu à renouer avec une partie refoulée de lui-même.

VIVRE AVEC LE DEUIL: À L'ÉCOLE, AU TRAVAIL, SUR LES LIEUX DE CULTE

Le 14 avril
Louise Mathieu-Primeau : 842-1231
loc.5153 ou
www.hospicefoundation.org

Sixième téléconférence nationale de l'Hospice Foundation of America, re-

transmise par satellite à l'Université Concordia. La modératrice Cokie Roberts sera entourée de Kenneth J. Doka, Michael Kirby et Marcia Lattanzi-Licht. Cet événement est organisé localement par le Centre universitaire de santé McGill, service des soins palliatifs, programme de suivi de deuil.

NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LA CONCEPTION DE MÉDICAMENTS ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
Les 14-16 avril
CERCA : 369-5200
ou
<http://www.cerca.umontreal.ca/cmao/>

La séance principale réunira des sommités des milieux industriel, gouvernemental et universitaire qui décriront le rôle actuel du calcul numérique dans la conception de nouveaux médicaments et son évolution au cours des prochaines années. Deux séances appliquées suivront: «Solvation et effets environnementaux» et «Bio-informatique et prédictions structurelles».

LES CONNEXIONS DU SAVOIR EN COMMUNICATIONS

Hôtel Marriott
Les 14-17 avril
Orbicom : 987-8743

Le manque de professionnels compétents et disponibles dans les communications serait en grande partie l'effet d'une formation qui ne répond pas à la demande du milieu de travail et du manque d'associations stratégiques entre employeurs et éducateurs en vue d'explorer des solutions originales aux déficiences de la formation. Des spécialistes internationaux en discutent.

MILLET ET VAN GOGH

Auditorium Saint-Albert-le-Grand
Le 14 avril
ACTXR : 332-4126

Nombreux sont les artistes qui se sont inspirés, consciemment ou non, d'artistes venus avant eux. Et pas les derniers! Manet copia Titien et Dali ou Picasso, Velasquez. Van Gogh, quant à lui, s'inspira plus d'une fois de Millet. Michel Grenier en parle.

UNE RECETTE DE BONHEUR CONTINU

Sanctuaire Marie-Reine-des-Cœurs
Le 14 avril
SMRDC : 254-5376

L'octogénaire Marguerite Lescop dévoilera sa recette pour vivre sereinement et faire durer ce bonheur. Partagez avec elle la vie d'une femme qui sait tirer l'extraordinaire de l'ordinaire.

COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES AU QUÉBEC

Centre de foresterie des Laurentides
Le 15 avril
Suzanne Doré : (418) 648-3927

Oleg Stanek et Patrice Leblanc présentent l'image d'une nouvelle ruralité pour les communautés dont la vie est régulée par la forêt. Évolution de la composition socioprofessionnelle de la main-d'œuvre, revenus des résidents, migrations, intégration sociale, autant de facteurs vus ici sous l'angle de l'exploitation forestière.

LA RÔLE DE LA CONNAISSANCE DANS LA REPRÉSENTATION

UQAM
Le 16 avril
CIRADE : 987-6186

Serge Robert présentera une analyse épistémologique de la place respectivement de la subjectivité et de l'objectivité dans nos représentations, de façon à montrer comment on peut définir l'apprentissage et la connaissance. Le problème sera de tenter de déterminer quand et comment une représentation devient une connaissance. Il mettra en lumière quelques-unes des conséquences de cette analyse sur l'éducation

L'ABUS DE RATIONALITÉ EN SANTÉ PUBLIQUE: DES PERSPECTIVES CRITIQUES

Université de Montréal
Le 16 avril
GRASP : 343-6193

La rationalité est aujourd'hui au cœur des débats en philosophie (retour de l'irrationnel), en physique (chaos), en économie (crise des modèles prédictifs), dans les sciences sociales (théorie du choix rationnel), en psychologie (le post-behaviorisme), en droit (imputabilité et responsabilité), dans les sciences de la gestion (processus de décision)... Gilles Bibeau offre le point de vue d'un anthropologue.

Isabelle Quentin
iquentin@sim.qc.ca

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I • N • D • E • X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

115

EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL



À QUÉBEC, Limoilou, cottage en pierre rénové, 4 chambres + 1, sous-sol fini, planchers bois franc et céramique, garage, cour paysagée, à 8 minutes Colline parlementaire, proximité autoroutes, parcs, cégep et hôpitaux, 102 500 \$.

(418) 648-8330, soir - (418) 646-3815, jour

103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

CENTRE-VILLE, rue Simpson, maison McKenzie, 2 c.c., 2 s.b., meublée, de proprio, 280.000\$, 933-8661.

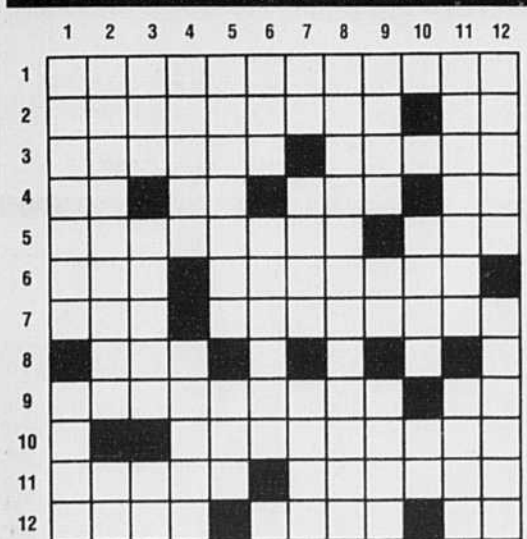
MONASTÈRE BON PASTEUR, Maison historique, Centre-ville, 2 étages, 7 pièces, foyer, parc et stat. int. 287-3559.

130

MAISONS DE CAMPAGNE

BIJOU de maison champêtre, site exceptionnel, 1.000 pi. le long de la rivière Yamaska, 150.000\$, (450) 469-4189.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALLEMENT

1. Contestataire.
2. Flatterie. — Éminence.
3. Courroux. — Caribou.
4. Argon. — Oui. — Époque. — Erbium.
5. Grenouille. — Lettre grecque.
6. Enlève. — Métal.
7. Crêpe vietnamienne. — Sous-programme (Inform.).
8. Port du Japon.
9. Trembler. — Ampère-heure.
10. Contraire du matérialisme.
11. Gouffre. — Immobiliser.
12. Malpropre. — Virage en ski. — Issu.

Usé, en parlant d'une étoffe.
Plaisantin. — Poème.
Saison. — Distance à parcourir à pied.
Silicium. — Outil. — Délicatesse.
Diluvienne.
Charge d'un âne. — Deux. — Chef-lieu du Puy-de-Dôme.
Mouvement musical et social. — Connu.
Tension douloureuse du sphincter. — Ainsi soit-il.
Papier abrasif. — Boule.

Solution de samedi



VERTICALEMENT

1. Insigne de forme ronde. — Il annonce la mort.
2. Admirateur. — Baryum.
3. Pas un. — Pied de vers. — Lui.
4. Partie de l'intestin. —

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

A-1, 3 1/2 moderne à Rosemont, 2e, balcon, gr. salle de bains, entrée lav./séch., marqueterie. Idéal pers. seule, semi-retraite. 6306 Louis-Hémon, sur r.v. 374-2929.

ACCUEIL QUÉBEC INTERNATIONAL

Spécialisé en recherche & relocalisation. Diplomates, gens d'affaires, transit. Banque d'app., maisons, meubles, équipés. 3 mois min. Québec, Montréal, Paris.

URGENT
RECHERCHE, 4 1/2 sur Plateau, meublé, équipé. Pour prof. (514) 524-5862, (418) 656-6888.

AHUNTSIC, 4 1/2 fermé, bien éclairé, balcon, Bern nord Crémazie, 381-0544 (fin de sem. 14h à 16h, sem.: 19h à 21h).

AHUNTSIC, grand 3 1/2, semi-meublé, bien éclairé. Prés des services. 3805-388-9686.

APP-HOTEL, près centre-ville, 3 1/2, 4 1/2, joliment meublés, toutes commodités, câble et élec. inclus. 6505-7505/mois., 3 mois minimum. 747-1517.

DES ECORES Près métro Iberville, 6 1/2, haut duplex, secteur tranquille, près services, entr. lav./séch. 721-2793.

ESPLANADE/BERNARD, 6 1/2, neuf, r. de c., jardins, 8255(n.c.) 278-7308

MTL-NORD, grand 4 1/2, stat., tranquille, choix peinture, près services. Idéal pré-retraite. Réf.: 389-9965.

N.D.G. Co-propriété, entièrement rénovée, 6 1/2 + demi s.s., stat. 975\$. Idéal pour professionnel. (450) 691-0969.

OUTREMENT, 1385 Bernard, coin Wiseman, grand 5 1/2, équipé, clair, balcon, juillet. 271-4168.

OUTREMENT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

OUTREMENT, grands 4, 6 pièces, rénovés, luxueux, balcon, ensol., 7955 et 1200\$ (chauffés). 843-0406, 898-1015.

170

HORS-FRONTIÈRES À LOUER

«PARIS» Xle, très beau studio pour un couple: Standing, ascenseur, totalement équipé, métro très proche. Prix mensuel: 5725 F.F.R. (environ 1450\$CAN) charges et chauffage central compris. (minimum un an) Libre 15 septembre. Visite virtuelle possible internet, tél. 011331-60-26-37-31 fax: 011331-60-28-31-32 e-mail: jocelyne-j@wanadoo.fr

ENTRE PERCE & GASPE, bord mer unique, 3 c.c., équipé. Mois/semestre. Réf.: (514) 598-8709 (soir).

ILES DE LA MADELINE
Salines à louer sur site historique de la Grave. Loc. sem. (450) 923-3363(jour) www.strategie.qc.ca/saline

PERCE (VILLAGE)
Maison équipée, vue sur le rocher, 2 min. du bord de la mer, 4 c.c., (9 pers. max). Idéal pour famille ou groupe. 1.000\$/sem. Réservez maintenant: (418) 782-5053.

176

CHALET À LOUER

CHALET à Métis-sur-Mer. Niveau de la mer, plage, bois, galerie vitrée, lit double et lits simples superposés. Location mensuelle ou hebdo, mai à août. (418) 721-5303.

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE, chalet tout équipé, août (1200\$) juin ou sept. (750\$) (418) 656-6882.

REGION TROIS-PISTOLES, ancestrale, 5 c.c., vue fleuve, paysager, lit com. 2 sem./mois/saison. (418) 736-5965.

RÉGION LACHUTE, 100 km de Mtl. chalet tt équipé, bord de lac tranquille, non-pollué, 15 mai au 15 octobre, 2 c.c., 3.500\$. (613) 730-0519, (450) 533-4788.

ST-JULES

(15 min. Carleton, Gaspésie)
2 c.c., tt équipé, lac privé, radeau, pédalo, bateau. 10 min. Rivière à saumon. 652-6877 ou (418) 392-4352.

307

LIVRES / DISQUES

ACHAT DOMICILE LIVRES & BEAUX OBJETS 514-274-4659

ACHAT LIVRES-Biblio privée/succession. Mtl & prov. Serv. domicile (514) 816-6159.

LE QUAI DES LIVRES- 523-5383. Achat à domicile. Obtenez + en vendant directement au libraire.

318

MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION. + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.

Les Aménagements F.B. Inc.

450

EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS
Vers le français. Français impeccable. Diplôme universitaire. Expérimenté. Word Perfect/MS Word. 43.000\$ par année. Traductions effectuées à nos bureaux de TORONTO. (416) 975-5252 poste 305.

415

INFORMATIQUE

Le Devoir est à la recherche d'un(e) TECHNICIEN(NE) EN INFORMATIQUE
Poste régulier à temps complet (37 1/2 h/semaine)

Exigences : diplôme collégial en technique informatique, connaissance de PC sous Windows 95, DOS, réseau Novell, base de données Access 97, Oracle un atout.

Connaissance de l'environnement Macintosh.

Prière de faire parvenir votre c.v. avant le 16 avril aux :

Ressources humaines

2050, rue De Bleury, 9e étage
Montréal (Québec) H3A 3M9
Télécopieur : (514) 985-3330

501

OCCASIONS D'AFFAIRES

TELEPHONES PUBLICS À VENDRE
Vous pouvez maintenant les acheter! Réussite financière assurée. Revenu potentiel de 250.000\$ par année. Investissement minimal requis de 9.600\$. Le retour sur votre investissement est garanti. Pour investisseurs sérieux seulement. Demandez notre trousse d'information avec vidéo gratuit au 1-800-253-9779/24 hrs sur 24). Membre des Bureaux canadien et américain des affaires. Compagnie entièrement canadienne.

575

DÉMÉNAGEMENTS

GILLES JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

695

AUTOMOBILES

VOLVO 850 GLT 95, toute équipée, 73.000 km, balance gratuite, noire, intérieur cuir beige, 8 roues. Très propre. 22.000\$. 387-3508(après 18h)

530

COURS

ANGLAIS INTENSIF Maîtrise McGill. 1990, privé, sem.-privé, 849-5484.

575

DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel, attentionné
VINCENT SCALLON, 946-9553

415

INFORMATIQUE

575

DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel, attentionné
VINCENT SCALLON, 946-9553

415

INFORMATIQUE

575

DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel, attentionné
VINCENT SCALLON, 946-9553

415

INFORMATIQUE

575

DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel, attentionné
VINCENT SCALLON, 946-9553

415

INFORMATIQUE

575

DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel, attentionné
VINCENT SCALLON, 946-9553

415

INFORMATIQUE

575

DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel, attentionné
VINCENT SCALLON, 946-9553

415

INFORMATIQUE

575

DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel, attentionné
VINCENT SCALLON, 946-9553

415

INFORMATIQUE

575

DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel, attentionné
VINCENT SCALLON, 946-9553

415

INFORMATIQUE

575

DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel, attentionné
VINCENT SCALLON, 946-9553

415

INFORMATIQUE

575

DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel, attentionné
VINCENT SCALLON, 946-9553

415

INFORMATIQUE

575

DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel, attentionné
VINCENT SCALLON, 946-9553

415

INFORMATIQUE

575

DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel, attentionné
VINCENT SCALLON, 946-9553

415

INFORMATIQUE

575

DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel, attentionné
VINCENT SCALLON, 946-9553

415

INFORMATIQUE

575

DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGE

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

Missile indien

New Delhi (Reuters) — L'Inde a effectué hier un tir d'essai de la nouvelle version de son missile balistique de moyenne portée *Agni* à la grande colère du Pakistan qui a menacé de poursuivre la course aux armements nucléaires. Les États-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon ont dit leur inquiétude devant la nouvelle initiative indienne et ont renouvelé leurs appels à la modération. Quelques heures après le tir au large de la côte orientale de l'Inde, le ministre indien de la Défense, George Fernandes, a déclaré que la nouvelle version de l'*Agni*, dont la portée annoncée est de 2000 km, était désormais «opérationnelle». «Nous avons atteint le point où plus personne n'osera plus nous menacer d'où que ce soit», a-t-il dit au cours d'une conférence de presse. Le premier ministre indien, Atal Behari Vajpayee, a fait savoir par son porte-parole que le Pakistan avait été informé vingt-quatre heures avant le tir «conformément à la Déclaration de Lahore». Cet accord signé fin février au terme d'une visite historique de 48 heures au Pakistan du premier ministre indien, visait à apaiser les tensions entre les deux pays ravivées par leurs essais nucléaires de mai dernier.

Frappes en Irak

Bagdad (Reuters) — L'Irak a déclaré hier que deux civils avaient été tués et neuf autres blessés par des frappes aériennes anglo-américaines sur la zone d'exclusion sud du pays. Un porte-parole de l'armée irakienne cité par l'agence INA a déclaré que des «formations ennemies» avaient violé l'espace aérien irakien en survolant les régions d'Artawi, al-Chlaiba, al-Salman, al-Samawa et Qa'lat Suker. Il a précisé que les civils avaient été tués par des bombardements sur le village d'al-Sannia, dans la province de Qadissiya. Les frappes aériennes sur le territoire irakien sont pratiquement quotidiennes depuis que Bagdad a décidé de ne plus reconnaître les zones d'exclusion en décembre dernier et considère les survols alliés comme des violations de son espace aérien.

Bombe en Turquie

Ankara (AFP) — Trois soldats et un civil turcs ont été tués hier par l'explosion d'une bombe près de la ville d'Osmaniye, dans la province d'Adana (sud), a annoncé l'agence Anadolu. L'attentat, causé par une bombe à retardement, a été attribué à «l'organisation terroriste», expression utilisée par les autorités pour désigner le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Les soldats étaient en patrouille lorsque la bombe a explosé, a précisé Anadolu.

Jirinovski, contre

Moscou (AFP) — L'ultra-nationaliste russe Vladimir Jirinovski a déclaré hier qu'il voterait contre la destitution du président Boris Eltsine, une question qui doit être débattue en principe à partir de jeudi à la Douma (chambre basse du Parlement). «L'idéal serait de supprimer ce débat de l'ordre du jour», a déclaré Vladimir Jirinovski dont le parti compte environ 50 députés. Malgré de violentes critiques contre le pouvoir, le parti de Jirinovski (LDPR) soutient le plus souvent le gouvernement au Parlement. La Douma, dominée par les communistes et les nationalistes, doit décider aujourd'hui lors d'une réunion des leaders des partis de maintenir ou non le vote sur la destitution prévu jeudi 15 avril et dont l'initiative a été lancée par les communistes. La Douma avait d'abord annoncé que cette décision serait prise demain. Les députés sont appelés à se prononcer sur cinq chefs d'accusation retenus contre le président, dont l'assaut armé contre le parlement en 1993 et le déclenchement de la guerre de Tchétchénie en 1994. L'issue de ce vote à la Douma paraissait incertaine hier.

Morts au travail

Genève (AFP) — Il y a chaque année plus d'un million de décès liés au travail, tandis que des centaines de millions de travailleurs dans le monde sont victimes d'accidents et exposés à des produits dangereux, selon le Bureau international du travail (BIT). Dans un communiqué publié hier par cette agence des Nations unies basée à Genève, à la veille du Congrès mondial sur la santé et la sécurité du travail de Sao Paulo (Brésil), il est notamment fait état de 250 millions d'accidents professionnels annuels entraînant des arrêts de travail, «soit l'équivalent de quelque 685 000 accidents par jour». Trois mille personnes sont tuées chaque jour «par leur travail», soit deux chaque minute. Un quart des décès liés au travail touche des salariés exposés à des substances dangereuses leur ayant causé une maladie grave, comme un cancer ou des troubles cardio-vasculaires, respiratoires ou nerveux. L'amiante est à elle seule responsable du décès de 10 000 travailleurs par an, selon le BIT.

Crise en Yougoslavie

La diplomatie regagne timidement du terrain

Madeleine Albright fait le point avec ses homologues européens

L'OTAN a franchi hier une étape majeure vers l'envoi en Albanie d'une force d'aide aux réfugiés du Kosovo, tout en menant des frappes «limitées» en Yougoslavie en raison de la Pâque orthodoxe. Le Conseil permanent (ambassadeurs) de l'OTAN a approuvé le plan de l'opération «Abri allié» (Allied Harbour), prévoyant le déploiement de quelque 8000 militaires en Albanie pour «assurer la sécurité de l'arrivée de l'aide humanitaire, de son transport et de sa distribution» aux réfugiés. En même temps, les Alliés poursuivaient leurs efforts pour engager la Russie dans un règlement politique de la crise du Kosovo.

D'APRÈS REUTERS ET AFP

L'OTAN a poursuivi, hier, ses raids aériens contre la Yougoslavie mais le mauvais temps, la Pâque orthodoxe et, peut-être aussi, un regain d'activité diplomatique ont limité ses frappes.

La secrétaire d'État américaine Madeleine Albright était ainsi attendue à Bruxelles hier soir pour un dîner avec le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, avant une réunion, aujourd'hui, des ministres des Affaires étrangères de l'Alliance.

Ce soir, la secrétaire d'État devrait rencontrer ses homologues de huit pays voisins de la Yougoslavie: Albanie, Bosnie, Bulgarie, Croatie, Macédoine, Hongrie, Roumanie et Slovaquie.

Demain, elle se rendra à Oslo pour des discussions avec Igor Ivanov, ministre des Affaires étrangères de la Russie qui a averti l'OTAN, vendredi, qu'une invasion du Kosovo provoquerait immanquablement une escalade du conflit car elle entraînerait la Russie dans une guerre européenne, voire mondiale.

Depuis quelques heures, les Occidentaux se mobilisent pour impliquer davantage la Russie dans un règlement du conflit même si les raids de l'OTAN se poursuivent.

Après l'émoi suscité par l'avertissement du président russe Boris Eltsine concernant «une guerre européenne, et peut-être mondiale», les Occidentaux ont tenté d'obtenir l'assurance que Moscou ne s'engagerait pas dans les combats au Kosovo et allait au contraire s'impliquer dans un règlement politique du conflit.

Le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, s'est entretenu longuement au téléphone avec son homologue russe Igor Ivanov qui l'a assuré que «la Russie n'avait aucune intention de se retrouver impliquée» dans les combats. M. Ivanov «ne souhaite aucune escalade», selon Londres.

«Il n'y aura pas de solution sans la Russie», a pour sa part souligné la délégation allemande au G8 qui, réuni au niveau des directeurs politiques à Dresde (ex-RDA), a «réalisé d'importants progrès» dans la recherche d'une perspective politique commune avec Moscou, selon les Allemands.

À Washington, le porte-parole du Conseil national de sécurité, David

Leavy, a déclaré hier que l'OTAN avait un plan de réserve pour le déploiement de troupes dans la province albanophone mais croyait toujours qu'une campagne aérienne serait suffisante pour faire plier Slobodan Milosevic.

Violents échanges

Sur le terrain, de violents échanges d'artillerie ont opposé les forces serbes et les combattants de l'Armée de libération du Kosovo sur la frontière entre l'Albanie et la Yougoslavie.

La police locale albanaise a rapporté que des obus étaient tombés sur trois villages albanais de la région de Tropoje et que deux civils avaient été tués. L'OTAN a reconnu qu'elle avait «relativement retenu» ses frappes par respect pour la fête de la Pâque orthodoxe.

À Rome, le pape Jean-Paul II a dit partager les prières des chrétiens orthodoxes et a lancé un nouvel appel à la paix dans les Balkans.

La guerre des communiqués s'est poursuivie entre les deux camps.

À Bruxelles, les porte-parole de l'Alliance ont montré des photos de ce qu'ils ont présenté comme des fosses communes à Pusto Sel. Ils ont estimé, comme l'avait fait peu auparavant le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, que 400 000 Kosovars chassés de chez eux errent désormais dans la province albanophone sans nourriture ni abri.

À Belgrade, l'agence Tanjug a rapporté qu'une fillette de trois ans, son père et un troisième civil avaient été tués par les bombardements durant la nuit de samedi à dimanche.

La télévision serbe a annoncé qu'un avion de l'OTAN avait été abattu dans le nord de la Serbie. Elle a également diffusé les aveux d'espionnage d'un des deux représentants de l'organisation humanitaire Care Australia disparus il y a dix jours en Serbie.

Belgrade a été épargnée par les raids. Ses habitants ont célébré la Pâque orthodoxe dans les églises et sur la place de la République où prières et cantiques ont remplacé les concerts de rock organisés chaque jour depuis le début du conflit.

Dans son message pascal, le patriarche de l'église orthodoxe a condamné «l'assaut brutal de l'OTAN contre la Yougoslavie» et a rappelé que «aujourd'hui et pour toujours, le Kosovo restera le berceau et le centre spirituel de la foi orthodoxe».

Coup d'État au Niger

Concilier l'inconciliable

Le chef de la garde présidentielle, le commandant Daouda Mallam Wanké, a été nommé à la tête d'un conseil de réconciliation nationale qui doit diriger le Niger pendant neuf mois, indique un communiqué publié hier soir au siège de l'état-major de l'armée à Niamey et retransmis par l'AFP.

STEPHEN SMITH
LIBÉRATION

Hier soir à Niamey, soixante-douze heures après l'assassinat du général-président Ibrahim Baré Maïnassara, un «collège d'officiers supérieurs» et les cinq leaders des principaux partis politiques ont poursuivi leurs conciliabules pour se mettre d'accord sur une «transition» sauvegardant les apparences du «malheureux accident» dont le chef de l'État aurait été victime. Cette thèse, officialisée dès vendredi soir par un premier ministre chargé d'expédier les «affaires courantes» dans un pays paralysé par la vacance du pouvoir, vise à concilier l'inconciliable: le meurtre du chef de l'État et le soutien ininterrompu des bailleurs de fonds étrangers, dont ne peut se passer le Niger, pays pauvre sahélien de 10 millions d'habitants contraints de survivre avec en moyenne à peine plus de 200 dollars par an. Or, le mitraillage du président par sa garde ne fait pas partie des mœurs politiques acceptables à l'heure de la mondialisation...

Vendredi matin, vers 10 h 30, le général Baré, lui-même arrivé au pouvoir à la faveur d'un putsch en janvier 1996, se rend à l'escadrille militaire de l'aéroport de Niamey. Ayant passé en revue un petit détachement de l'armée de l'air, il s'avance vers l'hélicoptère qui doit l'emmener à l'intérieur du pays.

C'est alors que deux coups de feu donnent le signal de l'assaut que vont lancer quatre Jeep surmontées de mitrailleuses de la garde présidentielle, dissimulées sous des manguiers aux abords de la piste.

«J'ai entendu des coups de feu, comme l'éclatement de ballons», se souvient l'un des trois gardes du corps du général Baré. Grièvement touché à la jambe, il s'écroule en même temps que le chef de l'État, fauché d'une balle

«J'ai entendu des coups de feu, comme l'éclatement de ballons»

de gros calibre dans le dos. Un lieutenant de l'armée de l'air s'étant également porté au secours du président, ils tentent ensemble d'évacuer le général Baré, lorsque les véhicules reviennent pour un second tour de rodéo meurtrier.

«Quand ils ont vu que le président n'était pas mort, ils se sont à nouveau mis à tirer», rapporte un témoin. Outre le chef de l'État, âgé de 50 ans, quatre personnes, dont une femme, vont rester sur le tarmac quand les Jeeps s'éloignent en trombe de l'aéroport.

Le commandant Daouda Mallam Wanké était-il à bord de l'une de ses voitures?

Le jeune chef de la garde présidentielle, en 1996 l'officier le moins gradé — il était alors capitaine — à faire partie de la junte ayant pris le pouvoir, livre en tout cas un récit des faits aussi précis qu'intéressé.

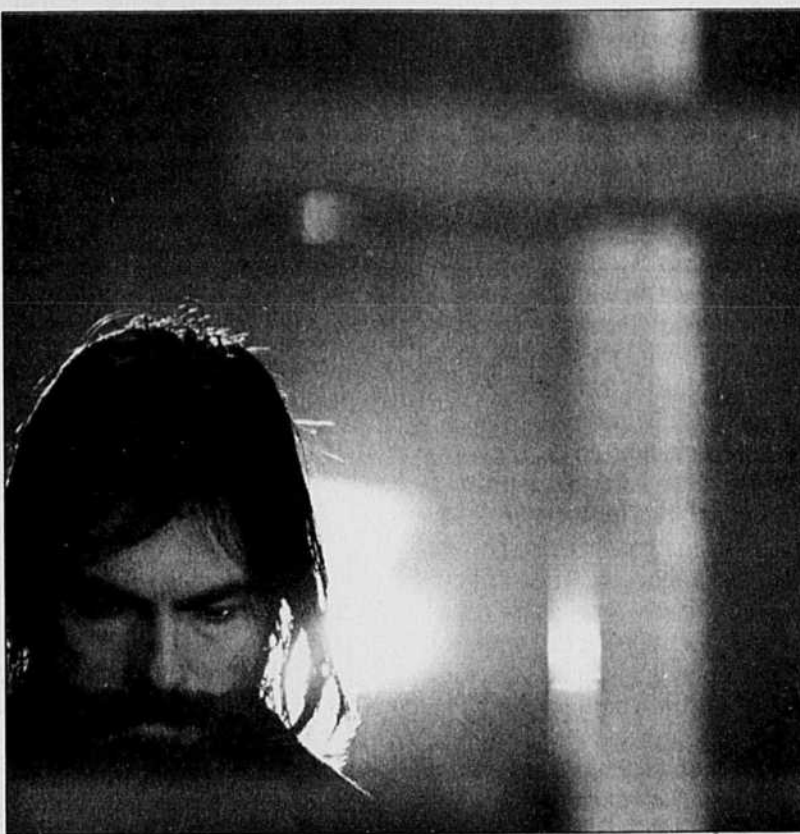
Selon lui, «il n'y a rien eu de prémédité». Simple, «un coup de feu a été tiré par inadvertance» et «les gardes de sécurité ont réagi et tiré».

Pris entre deux feux, par un fâcheux hasard, le président aurait ainsi trouvé la mort... Cette version est d'autant moins crédible que, selon une source diplomatique, le commandant Wanké a lui-même été légèrement blessé dans cet échange de tirs et que, le soir à la radio, la dissolution de l'Assemblée nationale et l'interdiction des activités politiques ont été annoncées. Or, le président du Parlement assure l'intérim à la tête de l'État, selon la Constitution. Par ailleurs, s'il n'y a pas eu de coup d'État, nul besoin de suspendre la vie politique du pays.

Encore faut-il assumer une prise de pouvoir à la suite d'un bain de sang.

«Ceux qui ont procédé de cette manière barbare portent une lourde responsabilité devant le peuple et la communauté internationale», a déclaré le directeur général de l'UNESCO, Federico Mayor, exprimant l'opprobre du monde extérieur.

Hier matin à la présidence, pour la levée du corps du général Baré, enterré plus tard dans son village natal à quelque 200 km au sud de Niamey, le commandant Wanké était le seul membre de la junte absent au pied du cercueil entouré par la famille et les frères d'armes du défunt général-président assassiné.



PETAR KUJUNDZIC ET PAWEŁ KOPCZYNSKI REUTERS
Pendant que les Serbes célébraient hier la Pâque orthodoxe dans les églises de Belgrade, en Macédoine les réfugiés kosovars continuaient d'affluer: une issue diplomatique au conflit?

Le débat commence au Congrès

Washington (AFP) — Au terme de deux semaines de vacances, les élus américains regagnent aujourd'hui le Congrès, déterminés à débattre du conflit en Yougoslavie alors que les appels se multiplient en faveur d'une intervention terrestre de l'OTAN pour sauver le Kosovo.

Une poignée d'élus républicains, menés par le sénateur John McCain, ancien pilote de guerre et prisonnier au Vietnam, aujourd'hui candidat à la présidence, appellent ouvertement à une intervention terrestre pour mettre fin aux exactions serbes contre les Albanais du Kosovo.

Et même parmi les alliés démocrates du président Bill Clinton, de nombreuses voix s'élèvent désormais pour affirmer que M. Clinton a eu tort d'écarter publiquement l'hypothèse d'un envoi de troupes au sol.

«Nous voulons examiner l'option de l'envoi de forces terrestres et nous voulons que l'OTAN commence à la planifier», a affirmé hier sur la chaîne de télévision ABC le sénateur démocrate Joseph Lieberman, de retour d'un voyage en Europe en compagnie d'une douzaine d'autres élus et du secrétaire à la défense Bill Cohen. Considérer l'envoi de troupes est nécessaire «d'abord parce qu'il nous faudra peut-être le faire et deuxièmement parce que nous voulons que Milosevic sache que nous n'allons pas nous arrêter si les frappes aériennes s'avèrent insuffisantes», a-t-il ajouté.

«Je ne pense pas qu'on puisse prétendre que nous sommes en train de gagner», a estimé pour sa part M. McCain à la télévision. Le gouvernement du président Clinton «est trompé» sur les intentions de Milosevic, a ajouté le sénateur qui, avec d'autres élus, a écrit à Bill Clinton pour lui demander d'envisager l'envoi de forces terrestres. Signe que le débat commence à avoir un impact sur les réflexions de la Maison-Blanche, le secrétaire à la Défense Bill Cohen a rappelé que cette option avait été examinée à l'automne dernier par l'OTAN et qu'une «mise à jour des plans pourrait être très rapide si jamais la requête en était faite» par les responsables de l'OTAN.

Deux semaines de nettoyage ethnique et les images télévisées des milliers de réfugiés sur les routes de l'exode ont toutefois commencé à faire basculer l'opinion publique américaine. Selon un sondage diffusé dimanche par la chaîne de télévision Fox, 59 % des Américains sont maintenant favorables à l'envoi de GI's et 29 % contre, des chiffres qui se sont quasiment inversés depuis le début des bombardements à la fin mars.

En cas de victoire travailliste

Un référendum sur la paix en Israël

Jérusalem (AFP) — Le chef de l'opposition travailliste en Israël, M. Ehud Barak, a annoncé hier son intention de procéder à un référendum sur la paix s'il emporte les élections du 17 mai face à son rival de droite, le premier ministre sortant Benjamin Nétanyahou.

«Si je sors vainqueur des élections, j'ai l'intention de procéder à un référendum dans lequel le peuple d'Israël sera appelé à trancher sur la question de l'accord final avec les Palestiniens et avec la Syrie», a déclaré M. Barak à la deuxième chaîne de télévision.

«Dans les prochains jours, je vais charger un groupe de juristes de rédiger un projet de référendum sur des accords de paix avec les Palestiniens et la Syrie, qui sera présenté à la Knesset 60 jours après la formation de mon gouvernement», a-t-il ajouté.

M. Barak maintient un léger avantage sur M. Nétanyahou dans les intentions de vote des Israéliens. L'un des derniers sondages l'a crédité de 45% des intentions de vote au second tour des élections, prévu le 1er juin, contre 42% à M. Netanyahu et 13% d'indécis.

Au premier tour, le 17 mai, M. Netanyahu obtiendrait 36% des suffrages exprimés, M. Barak 35%, le candidat centriste Yitzhak Mordechai 14% et le dirigeant d'extrême-droite M. Benny Begin 5%, tandis que 10% des électeurs se disent indécis.

L'accord de paix intérimaire avec les Palestiniens doit initialement prendre fin le 4 mai, au terme de 5 ans d'autonomie en Cisjordanie et à Gaza. Mais les négociations sur le statut final de ces territoires n'ont jamais dépassé le stade de leur lancement officiel.

Jane M. BODNAR
Daniel P. STRINA

Success 4

Une collection "à succès".
Cahier 176 pages - 10,50 \$
Corrigé 310 pages - 32,50 \$

Les Éditions GUÉRIN
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

É D I T O R I A L

À courte vue

La rue Sherbrooke est de nouveau le champ d'une bataille patrimoniale. S'y affrontent protecteurs du patrimoine urbain et développeurs immobiliers, lesquels jouissent de l'appui d'une administration municipale obsédée par le développement économique de Montréal.

Le conseil municipal de Montréal a donné le feu vert il y a quelques semaines au projet du Groupe Lépine au lieu dit La ferme sous les noyers sur le flanc sud du mont Royal. Ce projet avait pourtant fait l'unanimité contre lui. En plus des groupes de citoyens, des organismes municipaux tels que la Commission Jacques-Viger, le Comité consultatif sur la protection des biens culturels et le Service des parcs, jardins et espaces verts avaient demandé la protection de ce site, ce qu'ont superbement ignoré les autorités municipales qui ont tout fait pour accorder rapidement les autorisations nécessaires. Un seul argument a prévalu: ce projet rapportera chaque année plus de 600 000 \$ en impôts fonciers.

Dans quelques semaines, ce sera au tour du projet de construction d'un hôtel de 24 étages à l'angle nord-est des rues Sherbrooke et Simpson de recevoir, en dérogation complète au plan d'urbanisme, l'aval du conseil. Peu importe l'opposition des citoyens du quartier et l'avis que donneront le Service d'urbanisme et la Commission Jacques-Viger, un seul argument aura du poids. Cet hôtel représente un investissement de plus de 60 millions de dollars. Ces deux projets ont animé la mobilisation des citoyens. Se créent de nouveaux comités de



Bernard Descôteaux

défense qui, faute d'avoir pu se faire entendre au niveau municipal, tenteront par tous les moyens de leur faire échec. On s'adressera aux gouvernements supérieurs et, si nécessaire, aux tribunaux. Même si leurs chances de réussite sont minces, leur action est nécessaire, ne serait-ce que pour rappeler à l'administration municipale certains de ses engagements passés. Très inquiétante est l'attitude actuelle de Pierre Bourque qui prend ici des décisions à courte vue. L'homme qui, déjà, prétendait faire de l'environnement la pierre d'assise du développement de Montréal semble avoir oublié ses préoccupations pour la qualité de vie urbaine. Seul semble l'obséder le besoin de se créer rapidement de nouveaux revenus fonciers. Les deux projets discutés ici feront sonner le tiroir-caisse de la ville, mais ils banaliseront plus qu'ils n'ajouteront à la qualité de la ville. Ainsi, le projet de l'hôtel Tat's de la rue Sherbrooke remet en cause les efforts faits depuis 40 ans pour préserver la vue sur le mont Royal dont les espaces verts demeurent le principal attrait de Montréal. Pour une rare fois, on aurait l'occasion d'en accroître la superficie en faisant de la Ferme sous les noyers un espace public.

Il n'y a pas que la vision qu'a M. Bourque du développement de Montréal qui ait rétréci. Fort malheureusement, il y a aussi son mode de gestion qui nous ramène à une époque où on improvisait le développement de Montréal. L'exception proposée au projet d'hôtel est à ce point abusive qu'il faut se demander en effet si, implicitement, ce n'est pas tout le plan d'urbanisme de Montréal qu'on remet ainsi en cause.

Adopté en 1992 par l'administration Doré, l'actuel plan d'urbanisme est le premier plan véritable dont Montréal se soit jamais doté. En plus de permettre une planification rationnelle du développement urbain, il établit des règles connues de tous. Que penseront ceux qui les ont respectées par le passé en voyant les dérogations que l'on se propose d'accorder à l'hôtel Tat's? Combien d'hôteliers auraient aimé pouvoir construire presque trois fois plus haut que permis pour avoir plus de chambres à un moindre coût? Quelle valeur accorderont désormais les promoteurs à un plan qu'ils savent pouvoir contourner? La règle qui prévaut aujourd'hui sur les constructions en hauteur pourrait, si elle se révélait un véritable obstacle au développement économique, être changée. Pour cela, il faudrait que l'on fasse une preuve de nécessité, ce que Pierre Bourque n'est certainement pas en mesure de faire. Il est plus simple pour lui de procéder par exception, ce que sa vaste et docile majorité au conseil municipal lui permet de faire en toute impunité.

Depuis qu'il a été élu maire de Montréal, voilà quatre ans et demi, M. Bourque n'a eu de cesse en réalité d'ignorer les préoccupations des groupes de citoyens pour le développement urbain. Son premier geste en 1995 fut de se débarrasser du Bureau de consultation de Montréal qui menait des consultations indépendantes sur des projets de développement immobilier. La Commission de développement urbain qui le remplace est composée d'élus qui ne disposent d'aucune expérience en la matière. On y suit une ligne de parti qui travestit le mandat de cette commission comme on a pu le voir lors des audiences sur le projet Lépine. Le maire pousse maintenant la chose encore plus loin en fusionnant le Service d'urbanisme au Service de développement économique.

Une certaine reprise économique aidant, les projets de développement immobilier se multiplieront à Montréal. L'attitude présente du maire qui tend à abuser de sa forte majorité invite à la vigilance. Faute d'une opposition forte au conseil municipal, il ne faudra pas se surprendre de voir les citoyens renouer avec l'action politique. C'est tout simplement l'histoire qui se répétera.

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THERIAULT
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



L E T T R E S

Une entente discriminatoire

L'entente sur la fiscalité que le ministre Chevrette vient de signer avec le chef Norton est étonnante, pour le moins en ce qu'elle crée une nouvelle classe de citoyens.

Pourquoi les gens de Kahnawake seraient-ils traités différemment des autres citoyens au point de vue fiscal? Leurs ancêtres ne sont arrivés dans le territoire maintenant occupé par le Québec qu'après les Français qui ont fondé la Nouvelle-France. En effet, ce n'est qu'à partir de 1667 qu'ils ont commencé à fuir l'Iroquoisie située à 250 kilomètres au sud de l'île de Montréal.

De plus, c'est tout à fait librement qu'ils sont venus s'établir à côté du petit établissement de La Prairie, où ils savaient très bien qu'ils devaient déléguer certains comportements incompatibles avec les règles de vie des Français.

Enfin, ceux-ci, qui connaissaient leurs pénibles conditions d'existence en Iroquoisie et leur désir de se convertir à la religion chrétienne, les ont accueillis à bras ouverts. Par contre, s'ils avaient été repoussés par les Français, ces derniers n'ignoraient pas que ces immigrants auraient dû retourner dans leur pays où il leur était quasi impossible de vivre selon leur idéal de paix.

Au Québec, ces Amérindiens ne peuvent donc pas réclamer des privilèges à titre d'autochtones ou à titre de premiers occupants.

Sur quelles bases peut-on alors justifier cette entente discriminatoire?

Aurélien Boisvert
Repentigny, 6 avril 1999

Souvenirs insuffisants

L'homme se ronge les ongles. Les larmes sur ses doigts écorchés brûlent. Le train siffle l'adieu. Le quai se déserte. Il faut partir. Puisqu'il reste. N'a pu la retenir, la protéger.

Suinte dans son souvenir une sueur de muguet blanc. Tendresses et ébats. Sur la chair frêle et savoureuse, ses mains ravagées embrassaient l'ultime vocation. Caresser. Défroisser les replis de l'inhibi-

tion. Épouser de ses lèvres chaque larme de plaisir. Baptiser le désir. Eau de rose. Glissements des corps. Encourager chaque épanchement, ne retenir que l'euphorie.

Saisir les mouvements lents... perdus entre le barbelé. Fumée grise. Trêve de regards, de touchers. Les uniformes sabrent. Brisent les mots. Tuent les silences. Éparpillent les familles. Reconstituent des amas de corps. À peine vivants... émaciés, à peine morts. Entre deux morts. Celle de la vie; celle de l'amour. Mains tendues vers la grisaille des ciels couverts — poussières d'os. Empreintes des passés dans le désert des cendres. Couvrent tout, sauf la terreur.

Mémoire d'essences. Parfum de deuil. Se vautrer dans l'espérance, vaine. Impossible. Les wagons filent le parfait malheur. L'odeur du gaz. Les chants entrent les squelettes qui crient encore. Rappelent la douleur. La séparation. L'anéantissement.

Souvenirs insuffisants. Géographie redécoupée. Divise les nations. On répète l'indicible. Ailleurs, encore. Génocides obligent. Les trains tellement plus rapides... mais toujours... encore la mort.

Estelle Couillard
Terrebonne, 29 mars 1999

Les bébés brailards?

J'ai lu la réplique de Mario Dumont au budget de Bernard Landry, publiée dans *Le Devoir* du 25 mars dernier. Laissant au gouvernement le soin de défendre sa position, je désire plutôt faire le point sur la situation de ceux qui, d'après le chef de l'ADQ «ont bénéficié des dépenses du gouvernement [mais] sont de moins en moins là pour rembourser».

«Les baby-boomers doivent payer leur part», dit Mario Dumont. Parlons-en donc! Comment croit-il qu'un gouvernement se finance? Les gouvernements ont taxé, emprunté et taxé encore pour satisfaire le droit de tous à un niveau de vie décent. Les revenus des impôts et des taxes étant insuffisants pour combler les besoins en services — et peu de Québécois étant prêts à subir une baisse de services —, ils ont dû emprunter encore année après

année jusqu'à devenir asphyxiés par le coût des intérêts. La solution? Taxer davantage. Qui paie? Les contribuables qui ont un revenu «suffisant», ceux de la classe moyenne étant les plus fidèles. Qui sont-ils? Les baby-boomers... et les personnes âgées (elles ne sont pas toutes à la charge de l'État et nous devrions leur en être reconnaissants). Ce qui apparaît comme «un principe de justice intergénérationnelle des plus élémentaires» à Mario Dumont fait abstraction des efforts consentis depuis belle lurette par les baby-boomers et des sacrifices des parents de l'après-guerre en vue de construire le présent et l'avenir.

Au fil des époques, les générations se ressemblent: elles naissent, vont à l'école, travaillent, font instruire leur famille, prennent leur retraite, vieillissent et meurent. Les vieux d'aujourd'hui ont dû payer eux-mêmes leurs études et leurs factures de médecin; on leur reproche maintenant de recevoir des services qu'ils n'ont pas financés autrefois, puisque ces services n'existaient pas.

Les baby-boomers paient plus cher en taxes et en impôts de toutes sortes que la valeur des services qu'ils reçoivent des gouvernements; on leur reproche déjà d'avoir bénéficié de dépenses qu'ils ne seront pas en mesure de rembourser. Le tour viendra à M. Dumont d'être blâmé par ses successeurs. Après les baby-boomers, les bébés brailards... qui sait?

Renée Joyal
Hull, 25 mars 1999

Le courrier des lecteurs

Nous publions dans cette section de la page éditoriale une sélection de lettres des lecteurs. Les lettres sont envoyées à l'adresse suivante: Courrier des lecteurs, *Le Devoir*, 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal H3A 3M9, ou encore, si par courriel, à: lettres@ledevoir.ca. Toutes les lettres doivent être signées et comporter l'adresse et le numéro de téléphone où le signataire peut être joint. Elles doivent éviter les attaques personnelles. Nous retenons en priorité les lettres courtes et dactylographiées.

REVUE DE PRESSE

Des troupes au sol

Le Pentagone abrite-t-il les derniers des naïfs ou, au contraire, des cyniques qui planifient une intervention terrestre depuis le début? Pour nous changer les idées, la National Geographic Society découvre un Niagara tibétain et lance une deuxième publication.

CLAUDE LÉVESQUE
Le Devoir

«Une guerre sans vainqueur possible est actuellement en cours au Kosovo.» C'est Carl Bildt, ancien premier ministre suédois et représentant de la communauté internationale en Bosnie, qui le dit dans les pages du *Financial Times* de Londres. Il explique, comme on l'aura

FINANCIAL TIMES

peut-être deviné, que l'OTAN ne peut vaincre la Serbie avec ses seules forces aériennes, tandis que la Serbie ne peut vaincre l'Armée de libération du Kosovo, pas plus que cette dernière ne peut chasser les Serbes du Kosovo. On n'avait pas considéré au départ la possibilité (maintenant avérée) que Milosevic, le président serbe de la République fédérale de Yougoslavie, ne capitulerait pas après quelques salves. Pourtant, la concentration de troupes dans et autour du Kosovo juste avant le début de l'opération alliée constituait un indice évident.

La menace de traduire Milosevic devant le tribunal international est risible, poursuit Bildt, surtout quand on pense que Radovan Karadic, le criminel de guerre bos-

no-serbe, est toujours en cavale dans une Bosnie pour-tant patrouillée par l'OTAN. Bildt se joint donc à tous ceux qui réclament l'envoi de troupes au sol. Sans aller jusqu'à croire qu'une telle campagne sera facile, il prévoit que les soldats serbes battront en retraite assez rapidement. «Il ne peut y avoir d'issue heureuse à ce conflit», avoue Bildt, qui demande qu'on aille au plus pressé, c'est-à-dire qu'on corrige à sa source la crise humanitaire. Pour le long terme, il avoue son pessimisme.

En éditorial mercredi, *Le Monde* affirmait: «Au 13^e jour de la campagne de bombardement [...], il y a au moins un résultat que personne ne conteste: l'incapacité avérée, pathétique, de ces raids à empêcher le nettoyage ethnique» du Kosovo ordonné par M. Milosevic. Et le quotidien français de conclure: «Au rythme actuel des expulsions, que n'enrayent pas les frappes, l'OTAN estime que le Kosovo sera vidé de sa population d'origine albanaise d'ici dix à vingt jours. [...] Peut-être serait-il temps de dire la vérité: la défense du droit au retour des réfugiés est un slogan vide de sens si l'on continue à catégoriquement exclure l'envoi de troupes au sol.»

Dans le même quotidien, un politologue de l'Université libre de Bruxelles dit voir derrière l'apparente naïveté de l'OTAN un plan conscient et cynique relevant de la bonne vieille *realpolitik*. «Une interprétation plus réaliste, écrit-il, est que devant le refus serbe du déploiement de troupes de l'OTAN au Kosovo [exigé à Rambouillet], les frappes aériennes

avaient pour objectif immédiat de provoquer la catastrophe humanitaire, pour rendre possible ce déploiement par la force.»

Selon ce commentateur, Pedrar Avramovic, Washington voudrait en fait imposer «de gré ou de force» une présence militaire durable dans la région, quitte à laisser les Européens monter au front les premiers. Dans quel but? Celui «d'endiguer davantage la Russie, profitant de sa situation actuelle de faiblesse et de dépendance». En poursuivant, autrement dit, la vieille politique anglaise, puis américaine, consistant à lui barrer l'accès aux mers chaudes. Avramovic cite à ce sujet «l'encouragement croissant de l'Occident à la sécession du Monténégro [maritime d'avec la Serbie enclavée]».

Dans son édition du 12 avril, le magazine *Time* fait un bilan détaillé de l'opération. Sans porter explicitement d'accusations (de naïveté ou de cynisme), le reportage fait cruellement ressortir les ratés de l'opération, de même que les contradictions entre le discours et les résultats, bref tout ce qui donne à l'affaire l'apparence d'un fiasco. Les excuses formulées par l'Alliance ressemblent à une cacophonie où dominent les messages suivants: c'était prévu, les frappes n'ont rien provoqué; nous sommes surpris par l'intensité de l'offensive serbe au Kosovo; patience, Milosevic finira par céder sous les bombes.

La tâche de l'OTAN n'est pas simple, écrit *Time*. Elle doit intensifier son action sans causer trop de morts chez les civils serbes ou albanais, sans empirer le flot

des réfugiés et sans perdre le soutien de l'opinion publique. Mais il est impensable que l'alliance ne finisse pas le travail qu'elle a commencé. L'OTAN faillirait devant l'histoire si elle laissait Milosevic en place et les Kosovars croupir dans l'exil.

Est-il possible, en cette fin de siècle, de découvrir l'équivalent des chutes du Niagara dans le cours d'un des plus grands fleuves d'Asie? À une époque où notre toute petite planète est survolée, couverte de satellites le moindre sentier à vu passer des semelles Vibram et des sacs Lafuma? La National Geographic Society revendique cette découverte, photos à l'appui, et la présente dans le premier numéro d'un nouveau mensuel intitulé *Adventure*.

Il s'agit d'une publication moins belle et moins sérieuse que le vénérable *Magazine*, mais également moins chère et par conséquent remplie d'annonces, et destinée à faire concurrence aux nombreux magazines de plein air et de tourisme d'aventure.

Le fleuve Tsangpo traverse le Tibet d'ouest en est, avant de faire un premier, puis un second virage de 90 degrés, pour aller se jeter dans l'océan Indien où il porte le nom de Brahmapoutre. Dans ce coude vertigineux d'au plus quelques centaines de kilomètres, il fait un saut de plus de 10 000 pieds. Privée de routes et d'aéroports, cette région surnommée «le pays caché du lotus qui éclot» représente l'un des derniers coins de Terre où les explorateurs peuvent encore révéler quelques découvertes géographiques substantielles.



TIME

Le Monde

IDÉES

Le mont Royal livré en pâture

La mise en valeur du patrimoine revue et corrigée par le ministère de la Culture et des Communications

GÉRARD BEAUDET

professeur
Institut d'urbanisme

JEAN DÉCARIE

géographe-aménagiste

La ministre de la Culture et des Communications a affirmé il y a peu ne pouvoir intervenir dans le dossier de la Ferme sous les Noyers. Cela n'a pas surpris les intervenants en patrimoine qui savent le ministère enclin à abdiquer ses responsabilités. La manière et les justifications du refus sont cependant inélegantes et fort préoccupantes. La ministre s'est contentée de faire écho à une grossière erreur de perspective voulue par l'administration municipale et appuyée par le Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens

culturels et la direction du bureau de Montréal du ministère. Mais un simple refus aurait été mal interprété. On a donc sorti la grosse artillerie. La ministre a annoncé la formation d'une table de concertation interministérielle sur l'avenir des propriétés institutionnelles du mont Royal. Cet exercice n'est destiné qu'à faire diversion et à voiler un refus d'assumer une responsabilité que la ministre prétend ne pas avoir. Une telle table de concertation réunissant l'ensemble des grands propriétaires avait été mise sur pied sous l'administration Doré, qui l'a ensuite sabordée. L'administration Bourque n'a eu qu'à achever l'ouvrage. Qu'a fait le ministère? Rien. Ce sont les organismes en patrimoine — Héritage Montréal, les Amis de la Montagne, la Société d'histoire de la Côte-des-Neiges et l'Ecomusée de l'au-delà — qui ont tenté de préserver une certaine cohérence dans les interventions sur le mont Royal.

Cette proposition de la ministre est irrecevable. D'une part, elle ne fait aucune place à ceux qui ont été à l'origine de la constitution du site du patrimoine, dont la ministre attribue faussement l'initiative à la Ville et au ministère. Des intervenants que la ministre n'a pas jugé bon de rencontrer avant de rendre sa décision. D'autre part, la proposition fait la part belle à une administration qui, en matière d'urbanisme et de patrimoine, méprise la population, suscite la controverse depuis plus de quatre ans et multiplie les décisions dont les promoteurs de tous acabits sont les principaux bénéficiaires.

Cette échappée ministérielle serait justifiée par l'impossibilité pour la ministre d'agir dans le dossier de la Ferme sous les Noyers. Le site n'aurait pas une valeur intrinsèque suffisante pour être protégé. Mais quelle est cette valeur? Sur quoi repose-t-elle? On se garde bien de le préciser, ou encore on fait référence à des études réalisées il y a une vingtaine d'années. Comme si la valeur patrimoniale était donnée une fois pour toutes. Mais surtout, on traite le site comme un terrain isolé, sans même faire référence aux aménagements paysagers. À peine signale-t-on qu'il est une partie du domaine des Sulpiciens. Et on se garde bien de rappeler qu'il constitue une des dernières coulées vertes qui prolongent les vastes espaces verts sommitaux du parc et des cimetières. Tant au ministère qu'à la Ville ou au Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels, on est incapable de considérer le site du mont Royal autrement que comme une juxtaposition de propriétés, de bâtiments et de terrains vagues. Cette erreur de perspective permet à la ministre d'affirmer, en reprenant la proposition liminaire du rapport du Comité consultatif de Montréal, que le site est constructible (sic)! Mais, tous les sites ne le sont-ils pas, même le parc du mont Royal, les cimetières et le domaine des Sulpiciens, où on trouve des bâtiments et des constructions? La véritable question n'est pas de savoir si un site est constructible mais plutôt pourquoi celui-là le serait-il sans autre forme de procès?

Mais, autant à la Ville qu'au ministère, on s'interdit cette option. Le démembrement du périmètre nord-ouest de la propriété des Sulpiciens aux fins de la construction des en-



Le parc du mont Royal: sentier de l'escarpement.

sembles résidentiels du Fort de la Montagne et Belmont a reposé sur ce principe (?), le ministère ayant à l'époque autorisé ces opérations immobilières en statuant que c'était là le prix à payer pour la sauvegarde du cœur du domaine. De toute évidence, d'autres promoteurs ont décidé, avec la bénédiction des autorités, que ce coût sera plus élevé qu'on ne l'annonçait à l'époque.

Compétence pleine et entière de l'État

La ministre a par ailleurs indiqué que l'emplacement est sous la responsabilité de la Ville puisqu'il fait partie du site du patrimoine du mont Royal. Mais rien dans la Loi n'interdit à la ministre d'attribuer un statut à un emplacement ou à un bâtiment compris dans un tel site. La délégation de pouvoirs aux municipalités ne dégage pas le ministère de ses propres responsabilités. Le patrimoine reste une compétence pleine et entière de l'État québécois. L'abdication constatée depuis plus d'une décennie n'est pas une fatalité; elle est un choix politique.

Une deuxième erreur de perspective dont se rend coupable la ministre consiste d'ailleurs à se méprendre sur la portée de l'action municipale en conservation. Avoir une responsabilité n'équivaut pas à agir de manière responsable. Rappelons une évidence. Le partenariat souhaité par le ministère au milieu des années 1980 n'a pas donné les résultats escomptés. Les municipalités qui se sont prévalues des pouvoirs qu'on leur a accordés ont été moins nombreuses que prévu et rares sont celles qui ont agi dans un dossier où les enjeux contradictoires étaient importants. Les municipalités privilégiées ont encore un urbanisme de développement en vertu duquel tout espace libre ou sous-développé, fiscalement parlant, est d'emblée «constructible». La création de richesses foncières est systématiquement opposée à la préservation de valeurs qui ne peuvent être appréhendées sous le seul angle économique. Cette pratique est foncièrement incompatible avec une démarche de conservation cohérente. Pas étonnant,

dans ce contexte, que l'administration Bourque invoque les difficultés économiques de la Ville pour justifier l'approbation de tous les projets qui lui sont soumis.

Elle a même procédé à l'abolition de l'ensemble des mécanismes de consultation et à celle du service d'urbanisme pour avoir les coudées franches.

Que, dans ces circonstances, la ministre prétende que Montréal assume correctement ses responsabilités dans le dossier de la Ferme sous les Noyers tient d'une méconnaissance inquiétante de la réalité politique montréalaise. Personne au ministère ne se souvient que cette administration a «désité» le couvent Saint-Isidore et en a autorisé la démolition, malgré les nombreux avis défavorables? Ou qu'elle a cédé la gare Jean-Talon à un géant de l'alimentation en dépit des oppositions fort nombreuses? Il est vrai que le ministère a alors refusé d'intervenir, se contentant d'affirmer qu'il veillerait au grain!

Qui s'étonnera que l'administration récidive? Mais encore une fois on se fait rassurant. La ministre se dit satisfaite de la manière dont la ville mène ses consultations. Peu importe que le Comité consultatif sur les biens culturels ait exclu toute intervention des citoyens et que rien ne permette aux Montréalais de s'opposer à un changement de zonage qui contredit le plan d'urbanisme. Soulagement au ministère, les apparences de comportement responsable sont sauves. On peut encore se défiler. Mais l'administration risque de poursuivre sur sa lancée. Pourquoi s'en priver devant tant de laxisme? Qu'à cela ne tienne, on mettra sur pied une table de concertation interministérielle. Mais qu'on ne se méprenne pas. Il ne s'agit pas tant de sauvegarder un patrimoine exceptionnel que de créer un front qui mettrait le ministère à l'abri d'autres demandes d'intervention.

Tout n'est pas encore perdu. Mais, dans ce dossier comme dans celui de la déforestation boréale, on est plus enclin à sauvegarder les apparences qu'à reconnaître les erreurs et à éviter qu'elles se poursuivent. Tant pis pour ce qu'on sacrifie. On passera le tout aux pertes. À d'autres les profits.



Regardez-les défiler

L'autre samedi, il y avait foule, rue Sainte-Catherine. Normal. La veille de Pâques, surtout quand il fait beau, on se presse toujours. D'autant qu'un magasin à grande surface venait d'ouvrir ses portes.

J'étais justement chez Simons lorsque commencèrent à nous parvenir les bruits d'une manifestation. À côté de moi, et me prenant à témoin, un septuagénaire commenta qu'il s'agissait probablement des employés de la fonction publique fédérale. Selon toute vraisemblance, son esprit syndical n'était pas en état d'alerte.

Comme je me demandais depuis déjà cinq bonnes minutes ce que je faisais dans un univers de nippes, je décidai d'aller aux nouvelles.

J'aperçus pour commencer une longue toile bleue sur laquelle on avait dessiné le sigle du Parti communiste. Étonnant. Puis, j'entendis qu'on criait: «Stop the bombing!», pour reprendre tout aussitôt: «Non aux bombardements!»

C'est plus fort que moi, je suis pacifiste. J'ai tendance à croire que la guerre est une affaire de militaires avant tout. Des gens ont été dressés à manier des armes comme d'autres des ballons de foot et des bâtons de baseball. Des raisons pour tirer, ils en trouveront toujours.

Voilà ce que je pense, moi qui n'ai jamais été placé en situation de guerre. Il est probable que je n'aurais pas la même assurance tranquille si des obus tombaient à cent mètres de chez moi. Mais il est certain que la vue d'un général médaillé me met à mal. Bravoure, héroïsme, ces mots ont trop servi, ils rendent un son creux.

Mon geste premier a donc été celui-ci: pourquoi n'irais-je pas me joindre aux manifestants? Non que j'aime les défilés. J'ai plutôt tendance à les fuir. Je supporte mal les convictions trop affichées, je pratique le doute, les interrogations sans fin.

Mais pourquoi pas? Je l'ai dit, il faisait beau, la cause paraissait juste, personne ne m'attendait. Je marchais l'espace de quelques rues, j'aurais calmé ma conscience déjà malmenée par tant d'injustices supportées dans une indifférence généralisée.

Je n'ai pourtant pas bougé. Les affiches dénonçant la politique américaine, je voulais bien. La dénonciation de Clinton, pourquoi pas? Rien à redire contre les accusations de manipulation dirigées à l'endroit de CNN. Mais étais-je sûr d'être au milieu d'une manifestation pacifique?

Non aux bombardements, d'accord. Un avis que je partage jusqu'à mieux informé. Mais j'aurais aimé qu'au milieu des drapeaux et des fanions de toutes origines, la prédominance très nette étant à la Serbie, on fasse mention des purges ethniques au Kosovo. Pendant les 20 minutes que je consacrai à surveiller la manifestation, on passa sous silence cette atrocité.

Je suis assez naïf pour me joindre à des protestataires qui défendent une juste cause même si les moyens utilisés ne sont pas très orthodoxes et même si on ne fait pas dans la dentelle, mais je ne crois tout simplement pas qu'on puisse réclamer la fin des bombardements états-unis et anglais sur Belgrade sans dénoncer en même temps la barbarie sans nom de Milosevic.

La personne qui portait une affiche proclamant «Vive le Québec et la Serbie!» et celle qui portait un drapeau de Sheila fixé à sa boutonnière connaissaient-elles l'enjeu de cette manifestation?

On peut au reste se demander si les médias sont encore en mesure de nous informer sur le déroulement du conflit. La désinformation règne. À quoi sert par exemple d'en suivre le développement au réseau CNN? Ce qu'on nous en dira sera tout aussi partial que les propos qu'on aurait à l'occasion de la description d'un exploit olympique. Dis-moi quel pays tu défends, je te dirai ce que tu penses.

Autre jour à la télévision, un jeune homme point antipathique venait expliquer l'apport d'Internet dans la compréhension du problème yougoslave. Il parlait avec le détachement qu'on aurait pour traiter de l'attrait des jeux électroniques. Nul doute, c'était Internet qui comptait pour lui, pas les atrocités, pas la terreur. Branché, il l'était, mais sur sa petite machine. La rumeur de la souffrance, l'entendait-il? Il n'en fit pas mention. Il est vrai que la télévision est avant tout un marché où l'on trouve de tout; la dernière défaite du Canadien et le dernier tube de Céline Dion y ont tout aussi d'importance que des centaines de milliers de Kosovars parqués à la frontière de la Macédoine.

Ne pas omettre tout de même de dire qu'on appuiera dans ces quartiers sur le côté humanitaire du désastre. Pour l'apitoiement, on sait faire. Filmer des réfugiés, illustrer des exemples de détresse humaine, montrer des femmes et des enfants en pleurs, pas de problème.

La difficulté réside plutôt dans l'explication rationnelle et l'analyse politique des situations. Notre télévision s'est tellement cantonnée dans le divertissement et l'exploitation de phénomènes locaux qu'elle en est rendue provinciale et arriérée. Elle ne sait plus analyser, elle ne sait plus que diffuser, entre deux pubs et trois galas, des images venues d'ailleurs qu'elle arrive mal à légèrer.

Pour revenir au défilé dont je parlais d'entrée, il ne m'a prouvé qu'une chose: il est périlleux de se joindre à des crieurs de slogans si on a un tant soit peu la crainte d'être manipulé.

Je suis assez naïf pour me joindre à des protestataires qui défendent une juste cause même si les moyens utilisés ne sont pas très orthodoxes et même si on ne fait pas dans la dentelle, mais je ne crois tout simplement pas qu'on puisse réclamer la fin des bombardements états-unis et anglais sur Belgrade sans dénoncer en même temps la barbarie sans nom de Milosevic.

À partir des paroles de Derouin

MICHEL GONNEVILLE
compositeur

Alors que s'achève toute une série d'expositions qui ont souligné les quarante années de travail artistique de René Derouin, j'aimerais revenir sur la critique de Bernard Lamarche (*Le Devoir*, 17 janvier 1999) touchant la rétrospective René Derouin présentée par le MBAM. Cet article a provoqué chez moi et d'autres un malaise certain et soulevé plusieurs questions, notamment sur l'essence et la manière de la critique en général. Je suis bien loin d'être un expert en arts visuels mais je connais assez bien l'artiste concerné pour avoir vu et admiré plusieurs de ses œuvres, lu avec beaucoup d'intérêt de larges passages de ses écrits et participé avec lui à certains projets. L'écrivain Claude Jasmin, se prononçant quelques jours plus tard sur le même sujet, entendait préciser le sens de la critique de Lamarche. C'est «l'idéologie», la «théorie» de Derouin qui était visée, et non l'œuvre. Cette dernière y perdrait à être vue à travers le prisme des écrits et paroles dont l'artiste l'entoure. Or, il me semble qu'il y a méprise: dans les livres et paroles d'entrevues qui nous concernent et dans lesquelles je me suis replongé pour l'occasion, il s'agit moins d'«idéologie», de «théorie dogmatique» que du témoignage d'un artiste. On peut y suivre la chronologie d'une démarche. La lecture de l'histoire de l'art, bien sûr partielle et partielle mais pas du tout autoritaire et normative, y est toujours clairement faite en fonction de l'histoire propre de l'artiste et dans la perspective de l'intégration de certaines techniques admises, jumelée à la nécessaire invention, profondément motivée, de sa propre griffe.

Il m'a été impossible de retrouver dans les écrits de René Derouin les prétentions, que lui attribue Lamarche, à un «programme politique ou révolutionnaire». Pour ce qui est de sa «démocratie» de la «vacuité de l'art abstrait», il est difficile de départager la paternité du propos dans la phrase sans guillemets de Patricia Ainslie où l'expression se retrouve (livre-catalogue de l'exposition Frontières, p.55). Et Derouin l'eût-il employée qu'elle me semble contrebalancée par plusieurs autres faits et dits, ne serait-ce que par l'influence qu'il reconnaît sur lui de certains Européens (le groupe Cobra, par exemple) et de l'automatisme québécois. S'il se distancie de ce dernier, c'est par insatisfaction et parce que sa démarche l'attire ailleurs, vers d'autres types de synthèses, à la fois circonstancielles et personnelles. La destruction d'une série d'œuvres réalisées sous cette coupe exprime bien cette insatisfaction. Le «retour sur l'art québécois» qu'il n'aurait pas fait, Derouin me semble donc, au contraire, l'avoir fait, entre autres par la prise de conscience de l'inadéquation partielle entre lui et les tendances dominantes de l'époque (cette perception intime est essentielle à la définition de soi) et par l'effort de trouver pour lui-même une autre modernité à partir d'une thématique vécue du territoire ou de la migration. Que Derouin ait été sévère envers ce qui a probablement été un dogmatisme moderniste, à une époque où sa personnalité cherchait à se constituer, n'est-ce pas normal et sain?

Plusieurs autres points de la critique de Lamarche mériteraient commentaires et nuances, comme les remarques portant sur la relation de Derouin au musée/institution ou sur l'auto-promotion de l'artiste, ou l'injonction faite à l'artiste de tenir sur son

œuvre un discours qui «dépasse» celle-ci, ou encore l'accusation de colonialisme mexicain qui lui est portée. Mais le point central n'est pas là. Pour Jasmin, «l'idéologie» seule irriterait, semble-t-il, et l'œuvre restait «souvent admirable». L'aveur pour l'«idéologie-Derouin» a laissé là quelque place pour le plaisir, plus évident que celui de Lamarche. Chez ce dernier, la valeur attribuée à l'œuvre de Derouin sonne plus «rapportée» que basée sur une relation esthétique personnelle satisfaisante. On a l'impression que la réputation et la considération dont jouit Derouin obligent aux quelques jugements positifs de l'article. Mais cela ne fait pas illusion ici: le poids négatif de l'article est trop grand. Pour Lamarche, malheureusement, trop d'obstacles se sont dressés qui ont empêché un plaisir minimal. Celui-ci est-il encore possible lorsque l'on s'est employé à débusquer une série de «contradictions dans cette production» (expression que l'on doit probablement lire comme «les contradictions entre ce qui est fait par l'artiste et ce qu'il en dit»)?

Titres évocateurs

Pour ma part, les propos «extra-picturaux» de Derouin (comme on qualifie d'«extra-musical» les titres évocateurs ou les programmes de certains morceaux de musique) sur le territoire, la migration et le métissage n'ont jamais agi comme inhibiteurs. Ils ont orienté en partie ma perception, c'est tout. Que l'on voie certaines de ses œuvres comme simple «représentation» ou «illustration» de ces thématiques ne me gêne pas. La thématique étant clairement exposée et les référents établis (cartes topographiques ou paysages vus d'avion, territoires nordiques, migrants ou paysans amérindiens, fleuve, technique de découpage du scan-

ner), je peux alors simplement me concentrer sur le comment et le détail. Je peux aussi me laisser transporter par l'imaginaire conceptuel que la matière même de ces œuvres excite en moi. Par ailleurs, à en juger par la belle dérive qu'il a provoquée chez le géographe Jean Morisset, dans sa réplique à Lamarche, il semble bien que l'appareil de paroles que Derouin a tissé autour de son œuvre, loin d'être un obstacle, a pu aussi se constituer en «accroissement» de plaisir.

Il est évidemment déplorable que nos deux observateurs (Jasmin et surtout Lamarche) s'y soient butés. Mais on ne peut évidemment pas conclure à l'universalité de cet obstacle: la fascination populaire pour l'œuvre de Derouin tendrait plutôt à illustrer le contraire. Comme nous le rappellent les récents écrits de G. Genette (1) et J.-M. Schaeffer (2), l'œuvre n'est qu'une partie de la relation esthétique. L'autre partie nous appartient. Il est inévitable — et on n'en peut blâmer personne — que l'on accède à une œuvre à partir de ses croyances et attentes, ou de sa culture d'école. Mais il ne faudrait pas rejeter sur l'artiste l'entière responsabilité d'une relation insatisfaisante à son œuvre... Je me rappelle, pour certaines chroniques musicales, avoir dû écouter telle œuvre trois ou quatre fois de suite pour réussir à passer outre à mes préjugés et goûter quelques-uns des plaisirs qu'en propre cette œuvre pouvait m'offrir.

Il est évidemment difficile d'établir les fondements d'une critique objective sur la base d'un tel relativisme. Mais qui osera par ailleurs édicter les normes du plaisir et du déplaisir? On peut tout au plus parler du sien... et, ce faisant, peut-être, y entraîner les autres.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Yves d'Avignon (sports), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Le-duc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Serge Truffaut (questions urbaines), Odile Tremblay (horizons), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsables des pages thématiques), Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre, danse), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Brian Myles (cinéma), Jean-Pierre Legault, Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (édition), Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (comptabilité), Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lamis, La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

PARLEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

temps que se terminera, à Bruxelles, une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN chargée d'évaluer les résultats de la campagne aérienne et la stratégie future de l'Alliance. Décalage horaire oblige, les députés seront peut-être mis devant un fait accompli, déplore le bloquiste Daniel Turp. Les conservateurs avaient demandé que le Parlement soit rappelé durant le congé pascal mais le gouvernement a refusé, souligne le conservateur André Bachand.

Les libéraux ont aussi décidé de s'en tenir à un «*débat pour prendre note*», comme on dit en jargon parlementaire. Cela signifie que les orateurs vont simplement se succéder jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de volontaires. Le débat prendra fin ainsi et non pas par la tenue d'un vote. C'est la troisième fois depuis l'automne que les députés devront débattre de la crise dans les Balkans sans pouvoir voter. Le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a récemment indiqué que la décision finale revenait de toute façon au cabinet.

En 1990-91, le gouvernement Mulroney avait tenu trois débats sur la crise du Golfe Persique. Il a, chaque fois, présenté une motion en bonne et due forme. Cela forçait tous les orateurs, sauf les chefs, à répondre à la fin de leur allocution aux questions des autres parlementaires et exigeait la tenue d'un vote à la fin des échanges.

Les libéraux, dont le chef était Jean Chrétien et le porte-parole en matière d'affaires étrangères, Lloyd Axworthy, trouvaient que ce n'était pas encore assez. En septembre 1990, M. Axworthy profitait du premier débat sur l'Irak pour demander à la Chambre qu'elle condamne le gouvernement pour ne pas avoir rappelé le Parlement plus tôt afin de «*s'acquitter de son devoir légitime de consultation et de débat*».

En janvier 1991, alors qu'on approchait de l'échéance donnée à Saddam Hussein pour quitter le Koweït, le Parlement fut rappelé d'urgence pour un débat de trois jours. Le gouvernement conservateur demandait à la Chambre de réaffirmer «*son appui aux Nations unies pour mettre fin à l'agression du Koweït par l'Irak*». M. Chrétien demandait alors «*pourquoi le premier ministre n'a pas voulu poser la véritable question à la Chambre aujourd'hui, celle à laquelle le pays fait face. Il s'agit de déterminer si les forces armées canadiennes doivent participer à une guerre*».

À Bruxelles pour la réunion des ministres des pays membres de l'OTAN, Lloyd Axworthy, n'assistera pas aux échanges aux Communies portant officiellement sur une résolution non «*votable*» qui demande simplement que «*la Chambre prenne note de la tragédie humaine continue au Kosovo et de la détermination du gouvernement à travailler avec la communauté internationale afin de résoudre le conflit et favoriser un règlement international [politique dans le texte anglais] pour le Kosovo pour assurer le retour sain et sauf des réfugiés*».

Tous les partis d'opposition avouent leur frustration. «*Si le débat ressemble aux autres tenus en octobre et février, ce sera un débat sans lendemain*», constate Daniel Turp qui espère quand même que le gouvernement reviendra sur sa décision «*inacceptable*» de ne pas permettre de questions et commentaires durant le débat lui-même. «*On semble vouloir éviter la question la plus importante et ne pas vraiment vouloir en débattre. Si on ne répond pas à la question concernant l'envoi ou non de troupes terrestres pour prévenir un génocide et mettre fin à l'épuration ethnique, je ne considérerai pas que le Parlement aura été consulté ni qu'on pourra invoquer le débat pour prétendre que l'ensemble des partis sont d'accord avec l'intervention de forces terrestres*», ajoute-t-il. Il souhaite que le gouvernement précise sa pensée aujourd'hui, sinon il promet de le dénoncer et de revenir à la charge.

André Bachand ne cache pas sa déception devant l'absence de vote pour au moins enterrer les frappes aériennes déjà en cours. «*On demande au gouvernement de considérer le Parlement comme un outil, non pas comme un ennemi, et qu'il nous informe et nous convainque que les positions prises sont les bonnes*. [...] Les libéraux ont peur du Parlement. [...] Leur manière de fonctionner aujourd'hui est totalement aberrante par rapport aux critiques qu'ils formulaient durant la guerre du Golfe. Il croit qu'étant donné le manque d'information, ce serait actuellement impossible de se prononcer sur l'envoi de troupes terrestres.

Comme ses collègues, M. Bachand s'interroge sur les mécanismes de décision mis en place à Ottawa, le rôle du premier ministre Chrétien, l'avenir de l'OTAN et sa stratégie militaire immédiate, le statut futur du Kosovo, le sort des réfugiés et les relations entre l'OTAN et l'Armée de libération du Kosovo.

Le réformiste Bob Mills croit enfin que le recours à des «*débats pour prendre note*» est inacceptable dans les circonstances et équivalait à «*un abus du Parlement*». À son avis, le gouvernement ne veut pas consulter le Parlement mais l'utiliser à ses fins.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

MALENTENDU

«*La littérature religieuse orthodoxe parle plus de la bataille de Kosovo, perdue en 1389 par les Serbes aux mains des musulmans, que de la résurrection du Christ*»

SUITE DE LA PAGE 1

chose avec les Albanais. Les méthodes qu'il évoquait étaient artisanales. Aujourd'hui, la purification ethnique est planifiée et exécutée de façon méthodique avec tous les moyens modernes. Ça, c'est l'héritage du nazisme et du stalinisme.»

La Serbie céleste

Cela fait 45 ans que Paul Garde tente de comprendre les nationalismes qui pullulent dans cette région, des nationalismes qu'il se serait dangereux de confondre en balayant tout du revers de la main dans un grand mouvement d'exaspération. Le nationalisme est dans les Balkans, dit-il, un sentiment dont personne n'est complètement exempt.

«D'ailleurs, Milosevic n'est pas d'abord un nationaliste, c'est un apparatchik communiste, un opportuniste, un réaliste. Arrivé au pouvoir comme secrétaire général de la Ligue des communistes de Serbie en même temps que Gorbachev, il s'est vite aperçu que le communisme n'avait plus d'avenir et que le nationalisme était la force sur laquelle il pouvait s'appuyer. Je ne veux pas dire qu'il n'a pas de penchants nationalistes, tout le monde en a, mais ce n'est pas la donnée fondamentale. Alors que tous les communistes au pouvoir en 1986 ont disparu, Milosevic est le seul qui y soit encore.»

Comment expliquer la cruelle absence d'opposition en Serbie, où même l'ancien chef démocrate Vuk Draskovic est aujourd'hui ministre du gouvernement? «Milosevic sait d'autant plus faire jouer le ressort nationaliste qu'il est maître de l'appareil de propagande. Celle-ci dure depuis 15 ans. Dans les années 90, j'ai lu des centaines de pages délirantes. Les Serbes en sont abreuvés, en Serbie mais aussi en France et au Canada.»

Le nationalisme serbe se confond souvent avec la religion, dit Paul Garde. Les Serbes trouvent même le moyen d'être peu fervents sur le plan personnel tout en accordant une grande importance aux symboles religieux. «On disait qu'il y avait en Bosnie des athées orthodoxes, catholiques et musulmans. La Serbie était sous Tito un pays complètement déchristianisé. Il y avait très peu de gens baptisés, mais ils étaient en même temps attachés à l'orthodoxie en tant que signe les distinguant des catholiques croates ou des musulmans bosniaques et albanais. Regardez les écclesiastiques serbes, ils sont toujours en grand apparat. C'est ce qui compte le plus.»

Un cardinal qui se présenta un jour en civil, en guise de protestation, à une cérémonie patriotique présidée par le président croate Franjo Tujman fit scandale. «La littérature religieuse orthodoxe parle plus de la bataille de Kosovo, perdue en 1389 par les Serbes aux mains des musulmans, que de la résurrection du Christ. [...] Cette bataille, où le prince serbe Lazar et le sultan turc ont tous deux été tués est le thème de nombreuses chansons épiques recueillies à partir du XVIII^e et XIX^e siècle. Tous les Serbes les savent par cœur.» Des légendes à connotation religieuse y sont attachées. L'une d'elles dit que le prince Lazar eut à choisir entre un royaume terrestre ou céleste. On parle depuis de la Serbie céleste...

Pas surprenant que le 28 juin soit la date de tous les anniversaires. Celui de la bataille de Kosovo (1389), de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand à Sarajevo (1914), de la rupture entre Tito et Staline (1948), du grand rassemblement nationaliste autour de Milosevic précédant la suppression de l'autonomie du Kosovo (1989) et même de la visite de François Mitterrand à Sarajevo (1992).

Le nationalisme albanais

Selon Paul Garde, le nationalisme albanais peut être lui aussi très intransigent. Il serait même, en un sens, plus fermé que celui des Serbes, dit-il. «Son discours est plus monolithique, moins passionnel. Les Albanais sont moins habitués que les Serbes à l'expression et à la discussion avec l'étranger. [...] Si le nationa-

lisme serbe, et croate, s'est cristallisé autour de l'appartenance confessionnelle, chez les Albanais, il s'est cristallisé autour de la langue. Lorsqu'on demande aux Albanais quelle est leur religion, certains répondent: "Je suis Albanais." Le nationalisme albanais, né au XX^e siècle, a effacé les différences confessionnelles.»

Ce nationalisme n'a pas toujours rendu la vie facile aux Serbes, en minorité au Kosovo depuis le XVII^e siècle. À cause surtout de la natalité, la proportion d'Albanais est passée des deux tiers, en 1945, à 90 % aujourd'hui. «Bien entendu, les Serbes ont été victimes de brimades. Il n'y a jamais eu beaucoup de voisinage. Les Serbes isolés à la campagne n'étaient pas à leur aise. Les tentatives serbes de repeuplement du Kosovo ont toujours échoué, les Serbes n'ayant aucune envie de s'installer dans un pays où ils ont eu des tas de problèmes; il y a eu au contraire immigration vers la Serbie. [...] Mais ces exemples réels ont été amplifiés par la propagande. Dans les années 80, les Serbes parlaient d'un "génocide". Quand on y regarde de plus près, on découvre quatre assassinats en dix ans, un chiffre qui ferait l'envie de bien des villes d'Amérique du Nord.»

Parmi les nationalistes albanais, certains dirigeants de l'UCK défendent aujourd'hui le rattachement à l'Albanie, une idée qui aurait peu de prise sur la réalité, dit Paul Garde. «Les différences entre Albanais du Kosovo et d'Albanie sont importantes. C'est vraiment deux mondes. Longtemps, les Kosovars ont regardé de haut leurs frères d'Albanie. D'abord, ils étaient presque aussi nombreux qu'eux — deux millions contre 3,5 millions. Ils émigraient depuis longtemps, faisaient leurs études à l'étranger, connaissaient la liberté religieuse, un commencement d'économie de marché et leur niveau de vie était plus élevé, même si c'était la région la plus pauvre de Yougoslavie.»

L'autonomie de Rambouillet

Mais, s'il y a une chose qui n'est plus discutée au Kosovo depuis presque dix ans, c'est la nécessité de l'indépendance. On a pourtant dit que le pacifiste Ibrahim Rugova, qui serait toujours détenu à Pristina, était un modéré alors que l'UCK était extrémiste. Cela est vrai pour les moyens d'action, dit Paul Garde, pas pour l'objectif. «Il faut savoir que Rugova a toujours été aussi indépendantiste que l'UCK. Le Kosovo a proclamé son indépendance dès 1991 par un vote clandestin de son assemblée légale qui a ainsi créé une république indépendante et élu Rugova à sa présidence. Il n'a jamais été question d'autonomie. Vous ne trouverez pas un seul Albanais qui soit pour. Ça n'existe pas.»

Sauf à Rambouillet, où dit Paul Garde, on a forcé les négociateurs kosovars à accepter cette solution. «Si on veut voir les choses clairement, on ne peut confondre la position de la communauté internationale et celle des forces albanaises. Les Albanais disent: nous étions autonomes dans le cadre de la Yougoslavie, si elle n'existe plus nous sommes indépendants au même titre que la Croatie.»

Quant à la partition, Paul Garde considère que Milosevic pourrait l'accepter comme position de repli. «J'en ai entendu parler pour la première fois en 1990. Ce serait accepter une partie du nettoyage ethnique. Sauf une toute petite région, il n'y a pas au Kosovo de région à majorité serbe.»

En Yougoslavie, tout a commencé et tout pourrait donc finir au Kosovo. «Peut-être que les Canadiens comprennent mieux ces réalités. Les Français et les Américains ne saisissent rien aux identités nationales. Pour eux l'identité se confond avec le passeport, pas pour les Serbes et les Albanais.»



LOYERS

«*On appelle et c'est déjà loué. Voyons!*»

SUITE DE LA PAGE 1

qu'il y a moins d'appartements vacants et plus de locataires en chasse.

«C'est incroyable!» Gilbert Sansoucy est l'un de ces heureux propriétaires qui ont le gros bout du bâton cette année. Sur les quelque 700 logements qu'il administre, il estime que, bon an mal an, il signe environ 70 nouveaux baux. Mais cette année, seulement une trentaine de ses logements étaient à louer et, déjà, la plupart ont trouvé preneur. Alors qu'auparavant, il devait attendre jusqu'en juin pour signer les derniers baux. «Cette année, on a seulement mis des affiches à l'extérieur des logements, même pas de publicité dans les journaux. Et j'ai reçu de 20 à 30 appels pour un logement!»

Parlons-en, des petites annonces... «C'est ridicule, laisse tomber Anne-Marie Gaudreau, locataire en quête d'un logis. On dirait qu'on arrive toujours à la dernière minute!» Pour lui, il faut noter «que ça fait quatre ou cinq ans qu'il n'y a pas de construction à Montréal». Un déménagement coûte plus cher qu'avant, ajoute M. Sansoucy en rappelant seulement qu'Hydro-Québec facture entre 20 \$ et 50 \$ et Bell Canada 55 \$ pour le branchement dans un nouveau logement. Et avec une économie plus florissante, des locataires qui vivaient auparavant avec un ou deux colocataires préfèrent maintenant se payer un logement seul.

De son côté, l'analyste principal du marché de la région montréalaise à la SCHL, Jean Laferrière, notait en novembre dernier que la baisse du taux d'occupation est attribuable à un retour à la location pour certains ménages plus âgés «mais surtout, à l'amélioration du marché du travail chez les jeunes. Cette année, pour la première fois depuis 1994, le niveau d'emploi augmentera pour tous les groupes d'âge».

Les propriétaires, quant à eux, se permettent d'être plus sélectifs sur le choix de leurs locataires. À l'APQ — 5000 membres dans la grande région montréalaise — comme à la Ligue des propriétaires — 1200 membres —, la période de pointe pour les enquêtes de crédit a commencé depuis deux semaines. Les deux regroupements s'occupent de vérifier pour le propriétaire le dossier de crédit du candidat au logement auprès des agences de renseignement comme Equifax et ses antécédents à la Régie du logement «pour voir s'il honore bien ses engagements», précise Pierre Aubry, de la Ligue des propriétaires.

Dans de telles conditions, les locataires mettent toutes les chances de leur côté pour plaire aux propriétaires. Anne-Marie Gaudreau, elle, commence à penser que les visites de logements ressemblent bizarrement à une entrevue pour un emploi...

La méthode «poético-sérieuse»

«Nous, jeune couple, mature, professionnel et aimant la vie, Cherchons un bon logement ici dans le quartier, Assez grand merci, vers les 6 ou 7 ou 8 et demie, Et c'est peut-être avec VOUS que nous pourrions transiger!»

En quête d'une «perle rare» dans le quartier Villieray, Guillaume Tétrault et sa compagne ont décidé de créer une relation de confiance avec les propriétaires. «Les propriétaires veulent des gens sérieux. Certains nous ont appelés alors qu'ils ne pensaient pas louer leur appartement cette année. Finalement, devant le sérieux de notre demande, ils pensaient prendre un logement au second étage pour nous laisser le rez-de-chaussée!»

Judith Lachapelle

DÉMUNIS

Depuis quelques années, ce sont surtout des assistés sociaux qui ont invoqué leur condition sociale pour se plaindre avec succès de discrimination en matière de logement. Une autre affaire très attendue, qui a été portée en appel par le gouvernement provincial, touche les mesures d'employabilité des assistés sociaux et le fait qu'ils soient soustraits à l'application du Code du travail, en particulier les dispositions sur le salaire minimum.

M. Bourdeau prévient que «la jurisprudence s'est établie sur des choses qui apparaissent plus évidentes mais ce recours n'est pas limité nécessairement au fait d'être assisté social ou pas. Et ça ne touche pas que le logement. Ça peut toucher tous les domaines, l'accès aux biens et services offerts au public». Il soutient — bien que personne ne s'en soit encore plaint à la Commission — qu'un commerce qui refuse d'accorder des cartes de membres aux assistés sociaux ou aux sans-emploi uniquement à cause de leur statut social pourrait, par exemple, être visé.

L'idée d'inscrire la condition sociale dans la loi fédérale a fait son chemin depuis deux ans. D'abord au Sénat, où la conservatrice Erminie Cohen a présenté un projet en ce sens et a réussi à obtenir l'appui unanime de ses pairs, y compris libéraux. La députée Diane Saint-Jacques a pris le relais aux Communies, avec l'appui des néo-démocrates Libby Davies et Svend Robinson. Les députés décideront demain s'ils permettent à ce projet, le S-11, de franchir l'étape de la deuxième lecture pour être ensuite étudié en comité.

Un autre projet allant dans le même sens a été présenté récemment par le député bloquiste Réal Ménard. Mme Saint-Jacques et lui ne prétendent pas tout régler de cette

manière mais y voient un recours supplémentaire pour les démunis.

Ce mouvement reflète un changement d'attitude au niveau fédéral. Cela coïncide avec la fin de la lutte contre le déficit dont les pauvres ont fait largement les frais. Après avoir été négligée, la pauvreté est donc devenu un sujet de prédilection des partis fédéraux. À part le Reform, tous les partis d'opposition ont entrepris des études ou présenté des projets de loi sur la question. Les conservateurs ont, à défaut d'obtenir la création d'un comité de la Chambre, lancé leur propre consultation. Mme Davies a fait de même pour les néo-démocrates.

M. Ménard dit être heureux de voir la classe politique recommencer à se préoccuper de cette question, après des années d'indifférence, car «au-delà des statistiques, ce qu'on constate quand on est député, c'est que dans nos communautés, il y a de plus en plus de ressources communautaires qui servent à aider les gens et il y a de plus en plus de pauvres».

Les libéraux sont dans la position la plus inconfortable. Comme gouvernement, ils hésitent à inscrire la condition sociale dans la loi, jugeant ce concept trop flou. Voter contre le projet S-11 équivalait cependant à dire qu'ils ne s'opposent pas à la discrimination contre les pauvres, eux qui se targuent de lutter en priorité contre la pauvreté infantile et de vouloir faire de cette lutte le pivot du prochain budget.

La ministre de la Justice, Anne McLellan, a offert une porte de sortie à son caucus. Elle a annoncé, la semaine dernière, un réexamen en profondeur de la Loi sur les droits de la personne et a précisé que le comité devrait examiner l'insertion de la condition sociale.